



© Rosalie Bergeron, ROMM et Aurélie Savoie, ROMM

Projet de caractérisation des activités d'observation en mer (AOM) de la péninsule gaspésienne et de la rive sud de l'estuaire

Rapport final

Saison 2016



43, rue Alexandre, bureau 100
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 2W2

Téléphone : **418 867-8882 poste 205** (direction générale)
Télécopieur : **418 867-8732**
Courriel : **eblier@romm.ca**
Site Internet : **www.romm.ca**

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Table des matières

LISTE DES FIGURES	IV
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES CARTES.....	VI
PREFACE	VII
ÉQUIPE DE TRAVAIL ET PARTENAIRES	VIII
1. PRESENTATION GLOBALE DU PROJET	1
1.1 Qu'est-ce qu'une étude de caractérisation des activités d'observation en mer ?	1
1.2 Objectifs du projet	2
2. L'INTENDANCE ET LES ESPECES EN PERIL	3
2.1 Les espèces de cétacés en péril du Saint-Laurent.....	3
2.2 Les impacts des activités d'observation en mer sur les espèces de cétacés en péril.....	4
2.3 Des projets d'intendance pour les baleines à Rivière-du-Loup et en Gaspésie.....	4
3. RESULTATS DU SUIMI 2016 POUR LA PENINSULE GASPESIENNE	5
3.1 Méthodologie.....	5
3.1.1 Aire d'étude.....	5
3.1.2 Période d'échantillonnage	6
3.1.3 Protocole d'échantillonnage	6
3.2 Présentation du secteur de la péninsule gaspésienne.....	6
3.3 Les faits saillants de la saison 2016	7
3.4 Analyse des résultats.....	9
3.5 Cartographie.....	15
4. RESULTATS DU SUIMI 2016 EN PARTANCE DE LA RIVE SUD DE L'ESTUAIRE.....	17
4.1 Méthodologie.....	17
4.1.1 Aire d'étude.....	17
4.1.2 Période d'échantillonnage	18
4.1.3 Protocole d'échantillonnage	18
4.2 Présentation de la rive sud et de la rive nord de l'estuaire	19
4.3 Les faits saillants de la saison 2016	20
4.4 Analyse des résultats.....	21
4.5 Résultats relatifs au béluga du Saint-Laurent.....	29
4.6 Cartographie.....	30
5. CONCLUSION	32
ANNEXE 1 : BONNES PRATIQUES D'OBSERVATION DE PECHEES ET OCEANS CANADA	34

Liste des figures

Figure 1 :	Proportion du temps (%) alloué aux différentes activités d'observation dirigée lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2016	9
Figure 2 :	Corrélation entre les temps de déplacement et les temps d'observation dirigée vers les cétacés, les phoques, les oiseaux marins et autres centres d'intérêt au cours des années de suivi de 2006 à 2016 en Gaspésie	9
Figure 3 :	Proportion du temps (%) d'observation dirigée vers les différentes espèces de cétacés lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne de 2006 à 2016	10
Figure 4 :	Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de cétacés (rorquals et baleine noire) dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2016	11
Figure 5 :	Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de cétacés (rorquals et baleine noire) dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne selon les périodes du suivi 2016.....	12
Figure 6 :	Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de phoques dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2016	12
Figure 7 :	Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de phoques dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne selon les périodes de la saison de suivi 2016.....	13
Figure 8 :	Composition de la flotte en fonction des activités des excursionnistes dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2016.....	14
Figure 9 :	Proportion du temps (%) alloué aux différentes activités d'observation dirigée lors des sorties en mer selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) au cours de la saison de suivi 2016	21
Figure 10 :	Corrélation entre les temps de déplacement et les temps d'observation dirigée vers les cétacés, les phoques, les oiseaux marins et autres centres d'intérêt selon les secteurs de l'estuaire au cours des années de suivi de 2014 à 2016	22
Figure 11 :	Proportion du temps (%) alloué aux observations dirigées selon les espèces lors des sorties en mer dans le secteur de la rive sud de l'estuaire selon la saison de suivi	23

Figure 12 :	Proportion du temps (%) alloué aux observations dirigées selon les espèces lors des sorties en mer dans le secteur de la rive nord de l'estuaire selon la saison de suivi	23
Figure 13 :	Proportion (%) des espèces de rorquals observés à 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors de la saison de suivi 2016.....	24
Figure 14 :	Proportion (%) des espèces de rorquals observés à 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) et les périodes lors de la saison de suivi 2016.....	24
Figure 15 :	Fréquence des observations de phoques gris dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive nord de l'estuaire lors de la saison de suivi 2016	25
Figure 16 :	Fréquence des observations de phoques gris dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive sud de l'estuaire lors de la saison de suivi 2016	26
Figure 17 :	Fréquence des observations de phoques communs dans un rayon de 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors de la saison de suivi 2016	26
Figure 18 :	Composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive nord de l'estuaire selon les activités lors du suivi 2016.....	27
Figure 19 :	Composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive sud de l'estuaire selon les activités lors du suivi 2016.....	28
Figure 20 :	Fréquence des observations de groupes de bélugas dans un rayon de 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors de la saison de suivi 2016. ...	29
Figure 21 :	Proportion (%) des groupes de bélugas observés à 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) et les années de suivi.....	29

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Les statuts de protection des 13 espèces de cétacés qui fréquentent les eaux du Saint-Laurent	3
-------------	---	---

Liste des cartes

Carte 1 :	Localisation de l'aire d'étude des activités d'observation en mer en Gaspésie en 2016	5
Carte 2 :	Distribution des observations de cétacés dans un rayon de 2 000 mètres à partir des bateaux d'excursions en partance de Grande-Grave (Forillon) et de Percé du 27 juin au 1 ^{er} septembre 2016	15
Carte 3 :	Distribution des observations de phoques dans un rayon de 2 000 mètres à partir des bateaux d'excursions en partance de Grande-Grave (Forillon) et de Percé du 27 juin au 1 ^{er} septembre 2016.	16
Carte 4 :	Localisation de l'aire d'étude des activités d'observation en partance de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.....	17
Carte 5 :	Distribution des observations de mammifères marins réalisées du 21 juin au 6 septembre 2016 à partir des différentes plateformes d'excursions au départ de la rive sud de l'estuaire	30
Carte 6 :	Distribution des observations de mammifères marins réalisées du 21 juin au 6 septembre 2016 à partir des différentes plateformes d'excursions au départ de la rive sud de l'estuaire	31



Rorquals communs dans l'estuaire du Saint-Laurent © Rosalie Bergeron, ROMM

Préface

Ce rapport présente les résultats de la saison de suivi 2016 réalisée dans le cadre du projet de caractérisation des activités d'observation en mer (AOM) qui s'effectue depuis 2006 en Gaspésie et depuis 2014 sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Le projet permet de collecter des informations essentielles sur la fréquentation des différentes espèces de cétacés dans les secteurs à l'étude, dont plusieurs sont en péril, ainsi que sur le comportement de l'industrie de l'observation en mer à leur égard. Une connaissance accrue et une compréhension du portrait de la situation aident au développement de mesures de gestion appropriées afin d'établir un meilleur partage spatio-temporel entre les activités humaines et les mammifères marins dans les eaux marines des secteurs couverts.

Cette étude a été réalisée avec l'appui financier du **Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada**. Dans le secteur de la péninsule gaspésienne, le projet bénéficie de la collaboration du **parc national Forillon** et du **parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé**. Notons également la précieuse collaboration des croisiéristes du secteur de la Gaspésie, soit les **Croisières Baie de Gaspé**, **Les Bateliers de Percé** et **Les Bateaux de croisières Julien Cloutier**, de même que les croisiéristes du secteur de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent, soit les **Croisières AML** et la **Société Duvetnor**.

La planification du projet a été basée sur une étude similaire menée depuis 1994 dans l'estuaire du Saint-Laurent par le **Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM)** et le **parc marin du Saguenay – Saint-Laurent (PMSSL)**. Afin d'assurer la compatibilité entre les données récoltées par les trois organismes, les protocoles d'échantillonnage utilisés par le ROMM sont basés sur ceux mis au point par le GREMM et le PMSSL. La présente étude a été réalisée dans le souci d'étendre et de compléter les efforts d'éducation et de conservation des mammifères marins et de leurs habitats.



Petit rorqual dans l'estuaire du Saint-Laurent © Cloé Rousseau, ROMM

Équipe de travail et partenaires

COLLECTE ET SAISIE DES DONNÉES :

Gabrielle St-Cyr, technicienne à Percé
Mathieu Bédard, technicien à Gaspé
Rosalie Bergeron, technicienne à Rivière-du-Loup
Cloé Rousseau, technicienne à Rivière-du-Loup
Aliona Theader, technicienne à Rivière-du-Loup

COORDINATION DE L'ÉCHANTILLONNAGE :

Sonia Giroux, biologiste chargée de projet, ROMM

ANALYSE DES DONNÉES ET CARTOGRAPHIE :

Sonia Giroux, biologiste chargée de projet, ROMM

RÉDACTION ET RÉVISION DES TEXTES :

Sonia Giroux, biologiste chargée de projet, ROMM
Esther Blier, directrice générale, ROMM

PARTENAIRES DU PROJET :

Pêches et Océans Canada
Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
Parc national Forillon
Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent

POURVOYEURS D'ACTIVITÉS D'OBSERVATION EN MER QUI PARTICIPENT AU PROJET :

GASPÉSIE

Croisières Baie de Gaspé, Forillon (Gaspé)
Les Croisières Julien Cloutier, Percé
Les Bateliers de Percé, Percé

RIVIÈRE-DU-LOUP

Croisières AML, Rivière-du-Loup
Société Duvetnor, Rivière-du-Loup

1. Présentation globale du projet

1.1 Qu'est-ce qu'une étude de caractérisation des activités d'observation en mer ?

Le projet d'étude de caractérisation des activités d'observation en mer (AOM) permet de documenter les habitudes de fréquentation des différentes espèces de mammifères marins (baleines et phoques) qui sillonnent les eaux du Saint-Laurent ainsi que les comportements de l'industrie de l'observation en mer en leur présence. Concrètement, cette étude consiste à placer des observateurs formés à bord des embarcations des compagnies participantes afin de recueillir une banque d'informations en suivant rigoureusement des protocoles préétablis. Équipés de lunettes d'approche, d'un GPS (*global positioning system*) et d'une grille de données, les observateurs récoltent des informations sur les espèces de mammifères marins rencontrées et leurs comportements particuliers, de même que sur le nombre d'embarcations et les comportements de celles-ci autour des mammifères marins présents dans un secteur donné.

Il s'agit d'un exemple concret de **projet d'intendance**. En effet, l'acquisition d'informations sur les activités d'observation en mer dans différents secteurs du Saint-Laurent s'avère nécessaire à l'encadrement des activités humaines et à la réalisation d'actions d'intendance visant à minimiser les impacts du dérangement en mer. De plus, la banque de données sur les habitudes de fréquentation des mammifères marins que le ROMM collige depuis plusieurs années peut fournir des renseignements importants lors des consultations ou des évaluations des populations par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada ou pour d'autres organisations visant la protection et la conservation des habitats et des mammifères marins. Il est à noter que les données récoltées par le ROMM sont disponibles en ligne sur le site de l'Observatoire global du Saint-Laurent au www.ogsl.ca.

Un projet d'intendance est un projet de conservation et de protection des espèces en péril et de leur habitat. Il permet d'atteindre à moyen ou à long terme un ou des objectifs identifiés dans leur plan de rétablissement.



Technicienne en observation en Gaspésie © Charlotte Horvath, ROMM

1.2 Objectifs du projet

À court terme, les objectifs de ce projet sont de :

- ✓ Recueillir des informations permettant une meilleure connaissance des espèces de mammifères marins, notamment sur leurs habitudes de fréquentation à l'échelle de la péninsule gaspésienne et de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.
- ✓ Sensibiliser les acteurs de l'industrie de l'observation en mer à la situation précaire de certaines espèces marines et aux impacts du dérangement en mer sur celles-ci.
- ✓ Impliquer les acteurs de l'industrie de l'observation en mer dans la protection de plusieurs espèces en péril sur lesquelles leurs activités peuvent avoir des incidences directes et encourager les bons comportements à adopter en leur présence.
- ✓ Encadrer et fournir aux pourvoyeurs d'activités d'observation en mer les outils et les connaissances nécessaires de manière à ce qu'ils puissent pratiquer leurs activités dans le respect des mammifères marins qui partagent le même territoire qu'eux.

À plus long terme, les objectifs du projet sont de :

- ✓ Obtenir une banque d'informations échelonnées sur plusieurs années permettant de dresser un portrait et de suivre l'évolution des activités d'observation en mer à l'échelle de la péninsule gaspésienne et de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.
- ✓ Permettre un meilleur partage spatio-temporel entre les mammifères marins et l'industrie de l'observation en mer sur le territoire visé.
- ✓ Minimiser les impacts du dérangement en mer et potentiellement des collisions sur des populations de baleines en péril protégées en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et qui fréquentent le territoire visé par l'instauration de mesures de rétablissement adéquates.
- ✓ Fournir un indicateur des retombées des actions d'éducation et de gestion auprès des acteurs de l'industrie de l'observation de la péninsule gaspésienne et de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.



Rorqual commun dans l'estuaire du Saint-Laurent © Rosalie Bergeron, ROMM

2. L'intendance et les espèces en péril

2.1 Les espèces de cétacés en péril du Saint-Laurent

Au Canada, ce sont les experts du *Comité sur la situation des espèces en péril au Canada* (COSEPAC) qui évaluent les populations d'espèces sauvages et les désignent en péril. Selon la gravité de leur situation, ils les classent en cinq statuts : disparue dans le monde et au Canada, en voie de disparition, menacée ou préoccupante. La *Loi sur les espèces en péril* (LEP), promulguée en 2003 par le gouvernement fédéral, a pour but de prévenir la disparition d'espèces sauvages en planifiant des actions favorisant leur rétablissement.

Saviez-vous que plus de la moitié des 13 espèces de cétacés qui fréquentent les eaux du Saint-Laurent ont un statut d'espèce en péril selon la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement du Canada ? Consultez le Tableau 1 afin de découvrir de quelles espèces il s'agit.

Tableau 1 : Les statuts de protection des 13 espèces de cétacés qui fréquentent les eaux du Saint-Laurent.

Statut de protection	Espèces de cétacés
Non en péril	Cachalot macrocéphale, globicéphale noir, dauphin à nez blanc, dauphin à flancs blancs, petit rorqual, rorqual à bosse
Préoccupante	Épaulard, marsouin commun, rorqual commun
Menacée	Aucune
En voie de disparition	Rorqual bleu, baleine noire de l'Atlantique Nord, baleine à bec commune, béluga du Saint-Laurent

Le béluga du Saint-Laurent, une espèce en voie de disparition reconnue par le gouvernement fédéral

Depuis des années, les scientifiques suivent de près l'état de la population du béluga du Saint-Laurent, qui est évaluée à seulement 900 individus. Elle est protégée en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Un avis scientifique est publié en 2013 par les spécialistes de l'espèce qui stipule que sa population dans le Saint-Laurent est en déclin et que la hausse



des mortalités chez les nouveau-nés observée depuis quelques années constitue un facteur d'accélération de ce déclin. En décembre 2014, le COSEPAC octroie un changement de statut au béluga du Saint-Laurent, qui passe d'espèce menacée à en voie de disparition. En mai 2016, son habitat essentiel dans le Saint-Laurent, soit la portion de son territoire indispensable à sa survie, a fait l'objet d'une protection officielle par le gouvernement fédéral, ce qui vient limiter les activités pouvant s'y dérouler. Aujourd'hui, de nombreux gouvernements, institutions et organismes contribuent aux efforts de protection par des actions de conservation, de recherche et d'éducation.

2.2 Les impacts des activités d'observation en mer sur les espèces de cétacés en péril

Pour les mammifères marins ciblés par l'industrie de l'observation en mer ou en contact avec la navigation commerciale et les plaisanciers, les avantages tangibles de mettre en place des projets d'intendance visant à les protéger se résument essentiellement à la diminution du dérangement en mer et des risques de collisions ainsi qu'à une sensibilisation des différents acteurs impliqués sur la situation de ces espèces. Ces actions sont importantes puisque les secteurs où ont lieu des activités intenses d'observation des cétacés et de navigation peuvent être des aires utilisées pour le repos, l'alimentation et la mise bas. L'impact cumulatif à long terme des interactions entre les cétacés et les activités humaines pourrait être entre autres de réduire la capacité des mammifères marins à emmagasiner pendant l'été des réserves énergétiques essentielles pour assurer le succès de la reproduction et la survie pendant les périodes où l'alimentation est réduite. Les cas de collisions peuvent aussi être diminués lorsque les embarcations respectent des distances suffisantes à proximité des cétacés.

2.3 Des projets d'intendance pour les baleines à Rivière-du-Loup et en Gaspésie

Afin de protéger les différentes espèces de cétacés en péril, de nombreux projets voient le jour un peu partout dans le monde pour favoriser des changements de comportements qui leur sont favorables. Voici quelques initiatives du ROMM pour les deux secteurs à l'étude :

Quelques exemples d'initiatives du ROMM pour venir en aide aux espèces de cétacés en péril

✓ **GASPÉSIE : GUIDE D'INTENDANCE ET MISE À JOUR DE LA TROUSSE D'INTERPRÉTATION :** En 2016, le ROMM a distribué la mise à jour de sa trousse d'interprétation destinée aux prestataires d'activités en mer de la Gaspésie. La trousse comprend du matériel d'interprétation (krill, fanon, fiches, etc.), un manuel de formation et un guide d'intendance dédié à l'industrie de l'observation en mer. Les fiches plastifiées présentent de l'information sur les baleines, les phoques et sur les oiseaux marins du secteur, en plus d'informations de base sur l'alimentation des mammifères marins et la photo-identification des grands rorquals du secteur. La trousse a été très appréciée et utilisée par les pourvoyeurs d'activité en mer de la péninsule gaspésienne.

✓ **RIVIÈRE-DU-LOUP : PRENEZ-EN SOIN, GARDEZ VOS DISTANCES :**

En 2016, Pêches et Océans Canada (MPO) a lancé, pour une seconde année consécutive, sa campagne de sensibilisation destinée aux plaisanciers sur les bonnes pratiques à adopter en présence de bélugas. Réalisée en collaboration avec le parc marin du



Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL), le Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM) et le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), les partenaires ont été appelés à développer un logo, un message commun et des outils promotionnels tels que des porte-clés flottants destinés aux plaisanciers à moteur et à voile et des pochettes à cellule imperméables pour les kayakistes. Ces outils accompagnaient un texte mentionnant les règles concernant les bonnes pratiques à adopter en présence de bélugas. De plus, des patrouilles de sensibilisation en mer et des animations ont été réalisées lors de différents événements liés au nautisme lors de la saison estivale 2016. Les actions de cette campagne se poursuivront en 2017.

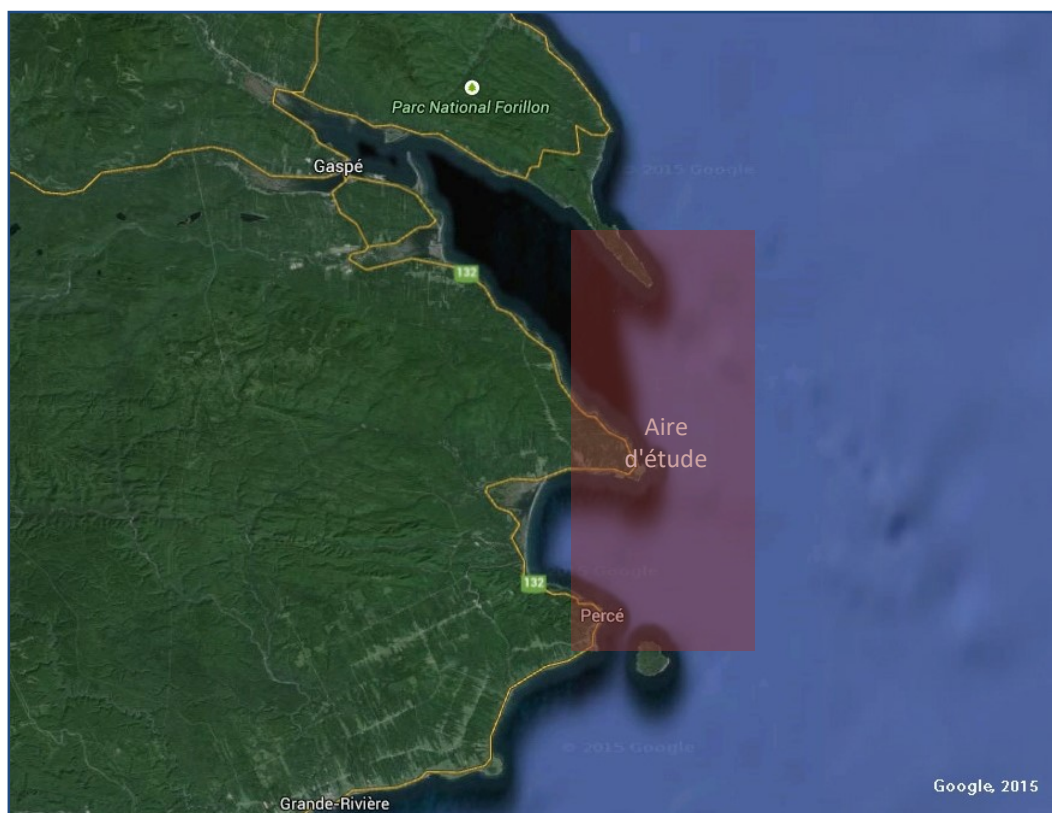
3. Résultats du suivi 2016 pour la péninsule gaspésienne

3.1 Méthodologie

En 2016, de manière à réduire les coûts du projet et à récolter le plus de données possible sur les cétacés en péril, les suivis en kayak de mer et en plongée sous-marine ont été abandonnés. En effet, ces suivis se sont révélés être peu concluants en ce qui a trait à l'acquisition de données concernant les cétacés en péril, étant presque exclusivement dirigés vers les phoques. Ainsi, seules les sorties en mer dédiées à l'observation de cétacés en partance de Percé et de Grande-Grave (Forillon) ont été maintenues. De manière à pouvoir comparer les résultats d'une année à l'autre, la prise de données à bord de ce type d'excursions en mer est restée la même.

3.1.1 Aire d'étude

L'aire d'étude couverte correspond à celle utilisée par les compagnies du territoire de la péninsule gaspésienne qui offrent des excursions dédiées à l'observation des cétacés. D'une superficie totalisant près de 880 km², elle correspond à la région comprise entre Percé et la pointe de Cap-des-Rosiers (Carte 1).



Carte 1 : Localisation de l'aire d'étude des activités d'observation en mer en Gaspésie en 2016.

3.1.2 Période d'échantillonnage

La période d'échantillonnage en 2016 s'est déroulée sur 10 semaines, soit du 27 juin au 1^{er} septembre 2016 inclusivement. À des fins d'analyses, la période d'échantillonnage a été subdivisée en trois périodes :

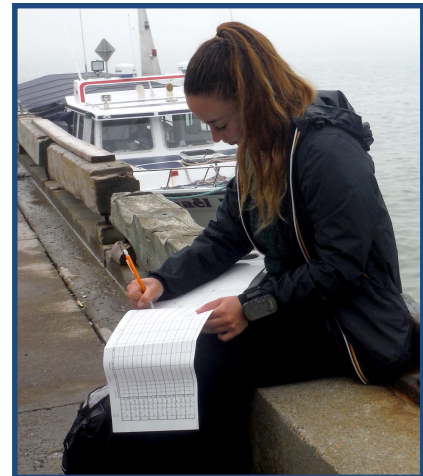
- ✓ Période 1 : Du 27 juin au 16 juillet 2016
- ✓ Période 2 : Du 17 juillet au 19 août 2016
- ✓ Période 3 : Du 20 août au 1^{er} septembre 2016

L'horaire d'échantillonnage a été de cinq journées par semaine, choisies de manière à répartir équitablement les sorties en mer d'échantillonnage entre les sept jours de la semaine et les techniciens du ROMM. Les excursions ont été échantillonnées à différents moments de la journée afin d'obtenir un meilleur portrait des activités d'observation en mer selon les différents créneaux horaires des compagnies.

L'équipe du ROMM responsable d'effectuer la onzième saison de suivi était constituée de 2 techniciens, soit Gabrielle St-Cyr et Mathieu Bédard. Ils ont été formés au projet en début de saison par le ROMM, avec la collaboration du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent. La supervision a été assurée par Sonia Giroux, biologiste chargée de projet.

3.1.3 Protocole d'échantillonnage

Afin de permettre l'uniformisation et la compatibilité des bases de données conjointes des organismes de recherche, les protocoles utilisés par le ROMM ont été harmonisés avec ceux employés par le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent. Ainsi, quatre protocoles d'échantillonnage ont été utilisés à chaque excursion, soit le trajet de l'excursion (tracé), les blocs d'observation instantanés (BOI) réalisés aux 10 minutes, les dénombrements systématiques (DS) et les observations exceptionnelles (ObsEx). La base de données complète, le protocole intégral de prise de données, de même que les rapports et les bases de données des années précédentes sont disponibles **sur demande en écrivant à info@romm.ca**.



Prise de données en Gaspésie par une technicienne © ROMM

3.2 Présentation du secteur de la péninsule gaspésienne

Ce secteur se situe au large de la baie de Gaspé et de l'île Bonaventure. Ce site est le lieu de prédilection des croisiéristes pour les observations de cétacés. Les embarcations d'activités d'observation en mer qui fréquentent ce secteur sont généralement de grande taille. La topographie sous-marine est constituée d'escarpements, de sommets, de fosses profondes, de sillons glaciaires et de plaines sous-marines. Elle est associée au courant de Gaspé qui transporte les éléments nutritifs et le phytoplancton. L'élévation sous-marine globale de cette zone se nomme le **banc des Américains**, un site d'intérêt reconnu par le gouvernement fédéral et qui pourrait être désigné comme aire marine protégée en raison de la grande diversité d'habitats et d'espèces qu'on y retrouve.

Les compagnies qui ont participé au suivi 2016 pour le secteur au large

- ✓ **LES CROISIÈRES BAIE DE GASPÉ** : En partance du quai de Grande-Grave dans le parc national Forillon, cette entreprise permet de partir à la rencontre des grands cétacés qui fréquentent la baie de Gaspé et le secteur au large de la baie. Le navire utilisé, le Narval III, est un Zodiac ayant une capacité de 48 passagers.
- ✓ **LES CROISIÈRES JULIEN CLOUTIER** : En partance du quai de Percé, cette entreprise offre deux types d'excursions : la découverte du rocher Percé et de l'île Bonaventure, l'hôte de la plus grande colonie de fous de Bassan en Amérique du Nord, et la rencontre des grands cétacés dans le secteur au large de la baie de Gaspé et de Percé. Les excursions aux baleines se sont déroulées principalement en 2016 à bord du Emy Michael, un bateau de 50 passagers, ou du Julien Steve, un bateau de 45 passagers.
- ✓ **LES BATELIERS DE PERCÉ** : En partance du quai de Percé, cette compagnie offre également des croisières à la découverte du rocher Percé et de l'île Bonaventure et des croisières aux baleines. Ces dernières se font généralement à bord du Capitaine Duval II, un navire de 100 passagers.

3.3 Les faits saillants de la saison 2016

Tel que mentionné précédemment, le suivi habituel effectué depuis plus d'une décennie auprès des AOM de la Gaspésie a été modifié en 2016. De manière à réduire les coûts du projet et à récolter le plus de données possible sur les cétacés en péril, seules les sorties en mer dédiées à l'observation de cétacés ont été maintenues. Ainsi, les suivis en kayak de mer et en plongée sous-marine ont été abandonnés.

Lors des années précédentes, la fin de la période d'échantillonnage était prévue autour du 15 septembre. Toutefois, en raison de conditions météorologiques défavorables à la navigation et de la réduction des sorties en mer occasionnée par des fluctuations de l'achalandage touristique en fin de saison, le suivi se terminait toujours une semaine plus tôt. Pour pallier à ces contraintes, la période d'échantillonnage a débuté une semaine plus tôt, soit lors de la semaine du 27 juin pour se terminer le 1^{er} septembre 2016. Cet ajustement a donc permis de maximiser le pourcentage d'atteinte de l'objectif initial en termes de sorties en mer qui a été de 94,00 % cette année. Ce taux est supérieur à la moyenne des dix dernières années de suivi où il se situait à 84,44%.

Tout comme l'an dernier, plusieurs observations ont été faites par les croisiéristes après la fin de la saison de prise de données, alors que plus aucun technicien du ROMM n'était présent sur les embarcations. Ces données ne peuvent donc pas figurer dans les résultats présentés dans le présent rapport, mais elles suggèrent une présence soutenue de cétacés dans le secteur à la fin de l'été, voire même jusqu'à tard en automne selon les partenaires présents sur le terrain pour en témoigner.

En termes d'activités d'intendance, le ROMM a distribué la mise à jour de sa trousse d'interprétation destinée aux pourvoyeurs d'activités en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne. En plus d'un guide et du matériel d'interprétation, la trousse contenait un guide des bonnes pratiques à adopter en présence de mammifères marins.

LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DE LA SAISON 2016

Les points forts de la saison 2016 en termes d'observations ont été :

- ✓ L'espèce de cétacés qui a été la plus ciblée par les croisiéristes a été le rorqual à bosse. Cette espèce a été souvent observée en grand groupe allant de 3 à 9 individus, et ce, tout au long de la saison de suivi 2016.
- ✓ Les espèces les plus souvent observées par les techniciens du ROMM ont été le rorqual à bosse, suivi du rorqual commun et du petit rorqual.

Le point faible de la saison 2016 en termes d'observation a été :

- ✓ Les cétacés ont été présents, mais répartis sur le territoire, faisant en sorte que beaucoup de temps a été alloué aux déplacements vers les sites d'observation, tout comme cela a été le cas lors des trois dernières années de suivi. En 2016, le temps alloué aux déplacements vers les sites d'observation a même atteint un pourcentage record.

LES OBSERVATIONS EXCEPTIONNELLES DE LA SAISON 2016

Chaque année, des observations plus rares mettant en vedette le poisson-lune, le requin-pèlerin, la tortue luth ou la baleine noire sont notées et font vivre des expériences uniques aux croisiéristes. Plusieurs facteurs peuvent permettre à ces espèces de s'approcher plus près des côtes gaspésiennes, telles que des températures anormalement chaudes ou froides de l'eau, une abondance de proies (petits poissons ou méduses), des changements dans les courants marins, des animaux qui s'aventurent en dehors de leur zone de fréquentation habituelle ou simplement le hasard.

- ✓ **Baleines noires de l'Atlantique Nord** : Cette année, plusieurs observations de baleines noires ont été mentionnées par les partenaires du ROMM. En ce qui concerne celle faite par nos techniciens, il s'agit de deux baleines noires ayant été vues longeant la pointe de la péninsule de Forillon le 20 juillet 2016. Bien que les observations de baleines noires sont de plus en plus fréquentes au cours des dernières années, une rencontre avec cette espèce en voie de disparition est toujours un moment inoubliable.



Une baleine noire en Gaspésie, une espèce en voie de disparition au Canada © Suzanne Matter, ROMM

3.4 Analyse des résultats

ACTIVITÉS

Le temps passé sur l'eau par les compagnies d'excursions aux baleines dans le secteur de la péninsule gaspésienne a été majoritairement occupé par les déplacements vers les sites d'observation, suivi de l'observation des cétacés (Figure 1). On observe une augmentation du temps alloué aux déplacements, voire même un sommet atteint en 2016, en comparaison aux autres années de suivi (Figure 2). Comme chaque année, peu de temps a été consacré à l'observation des phoques et à l'interprétation des oiseaux marins (Figure 1 et 2). Le temps consacré à l'observation dirigée vers les autres activités (phares, îles, paysages, etc.) a été nul cette année, alors qu'il a été plutôt faible lors des années précédentes (Figure 1 et 2).

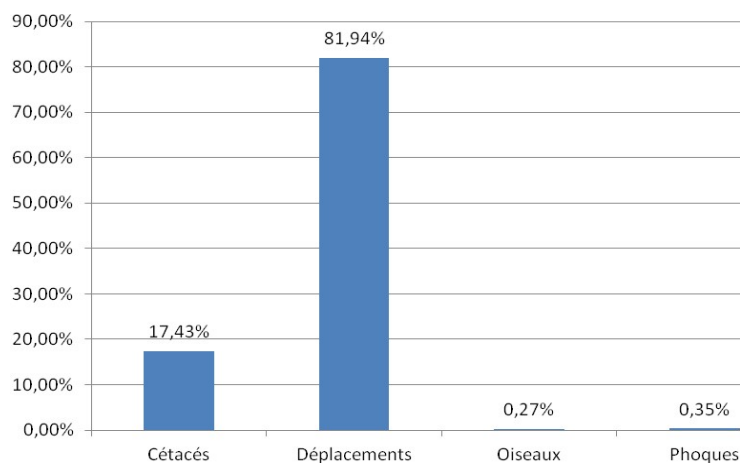


Figure 1 : Proportion du temps (%) alloué aux différentes activités d'observation dirigée lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2016.

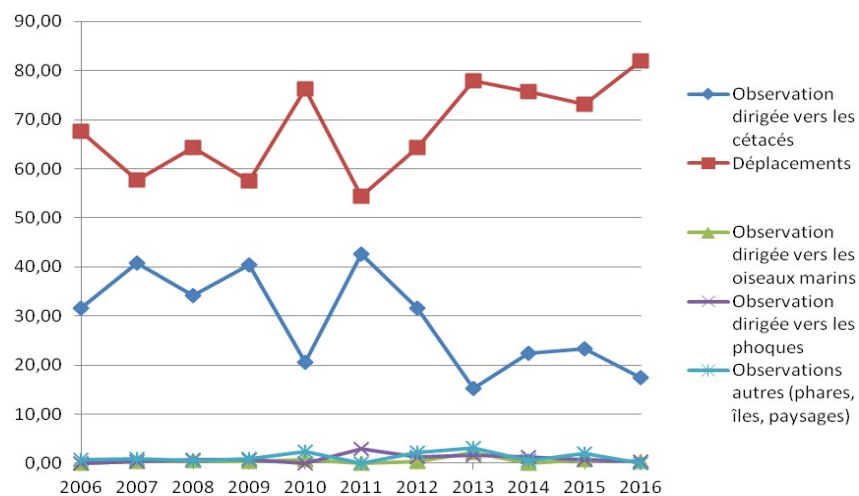


Figure 2 : Corrélation entre les temps de déplacement et les temps d'observation dirigée vers les cétacés, les phoques, les oiseaux marins et autres centres d'intérêt au cours des années de suivi de 2006 à 2016 en Gaspésie.

OBSERVATIONS DIRIGÉES

La Figure 2 démontre une tendance qui se perpétue d'une année à l'autre : plus il y a de temps consacré à l'observation des cétacés au cours d'une saison, moins il y a de temps consacré aux déplacements et vice-versa. En 2016, il y a eu une augmentation du temps alloué aux déplacements de près de 10 % en comparaison avec l'an dernier. Il s'agit même du plus haut pourcentage compilé depuis les 11 années de suivis effectués en Gaspésie. Ces résultats suggèrent que les cétacés étaient présents, mais qu'ils se trouvaient loin des ports d'attache ou que les groupes de mammifères marins étaient éparpillés sur le territoire, faisant en sorte que beaucoup de temps a été alloué aux déplacements vers les sites d'observation.

Tel qu'illustré à la Figure 3, le rorqual à bosse demeure une espèce privilégiée pour l'observation d'une année à l'autre. Elle détient rarement moins de 20 % du temps alloué à l'observation dirigée de cétacés et ses pourcentages atteignent des sommets depuis les dernières années. Lorsque le rorqual bleu et le rorqual commun sont présents, une bonne proportion du temps leur est alors allouée. Quand les grands rorquals sont moins présents dans le secteur, l'observation est dirigée vers le petit rorqual et les petits cétacés à dents tels que le marsouin commun et le dauphin à flancs blancs. Il est à noter que l'observation dirigée vers le rorqual bleu a été à son maximum en 2007. Depuis, le temps alloué à l'observation dirigée vers cette espèce est en déclin, à l'exception de 2012 où il a occupé près de 40 % du temps alloué à l'observation des cétacés.

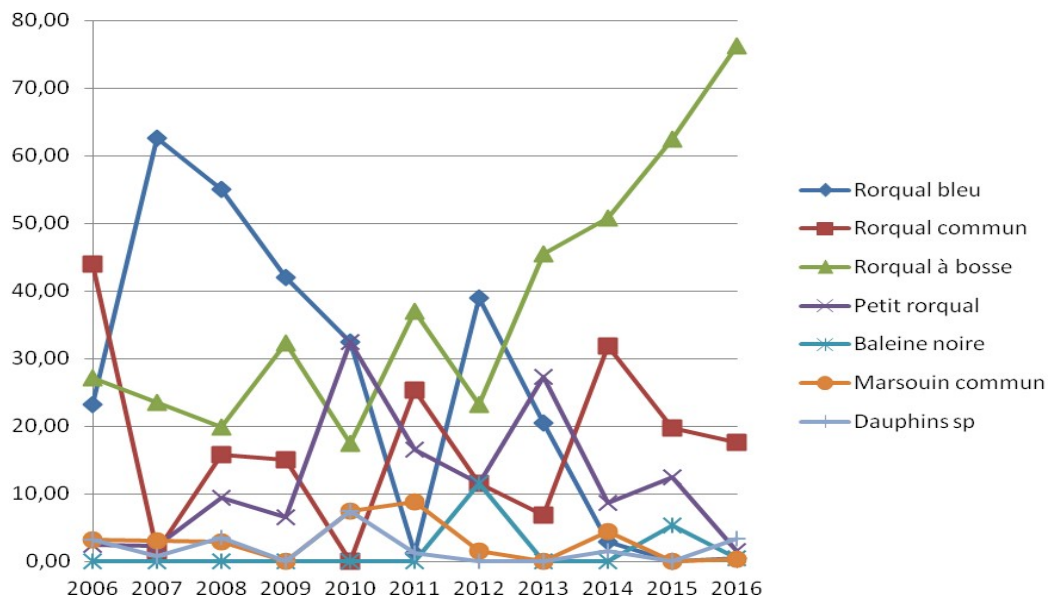


Figure 3 : Proportion du temps (%) d'observation dirigée vers les différentes espèces de cétacés (%) lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne de 2006 à 2016.

OBSERVATIONS DE CÉTACÉS

Outre les espèces qui ont été ciblées pour l'observation dirigée, les techniciens ont noté toutes les autres espèces de mammifères marins présents dans un rayon de 2 000 mètres autour de l'observateur. Il est donc possible d'obtenir des proportions qui permettent de définir quelles ont été les espèces les plus observées dans le secteur de la péninsule gaspésienne pour l'ensemble de la saison de suivi (Figure 4), et selon les périodes (Figure 5). Les résultats démontrent que le rorqual à bosse a été l'espèce de cétacés la plus observée par les techniciens du ROMM, et ce, tout au long de la saison (Figures 4 et 5). En effet, le rorqual à bosse a obtenu 74,42 % des observations de cétacés réalisées, surpassant ainsi le pourcentage obtenu l'an dernier (62,5 %). Il s'agit même du pourcentage record obtenu depuis le début du projet en 2006. Présents tout au long de la saison, les rorquals à bosse ont eu des comportements très actifs. Les techniciens ont noté des sauts, des coups de nageoires et des coups de queue à la surface de l'eau. Les groupes observés pouvaient compter jusqu'à 9 individus.

La seconde espèce la plus observée en 2016 a été le rorqual commun (16,20 %), suivi du petit rorqual (7,92 %). Il est à noter qu'en 2016, quelques rorquals bleus ont été vus et ciblés pour l'observation en fin de saison (période 3). La baleine noire a également été une espèce vue et ciblée au cours de la période 2 (Figure 5), mais elle a été moins présente dans les bases de données des techniciens du ROMM que l'an dernier. Finalement, même s'ils ne figurent pas dans les graphiques, quelques groupes de marsouins communs et de dauphins à flancs blancs ont été vus en juillet et en août 2016. Seule une observation dirigée vers les dauphins a été notée en août. Consultez la Carte 2 pour visualiser la répartition des observations de cétacés réalisées lors de la saison de suivi 2016.

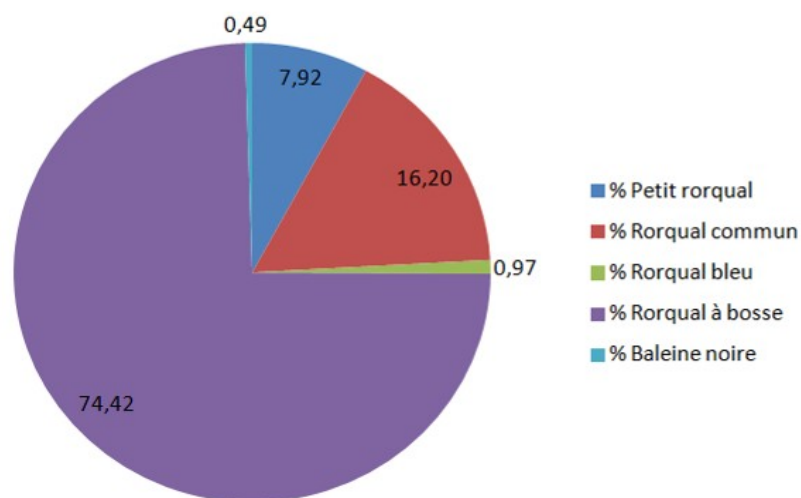


Figure 4 : Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de cétacés (rorquals et baleine noire) dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2016.

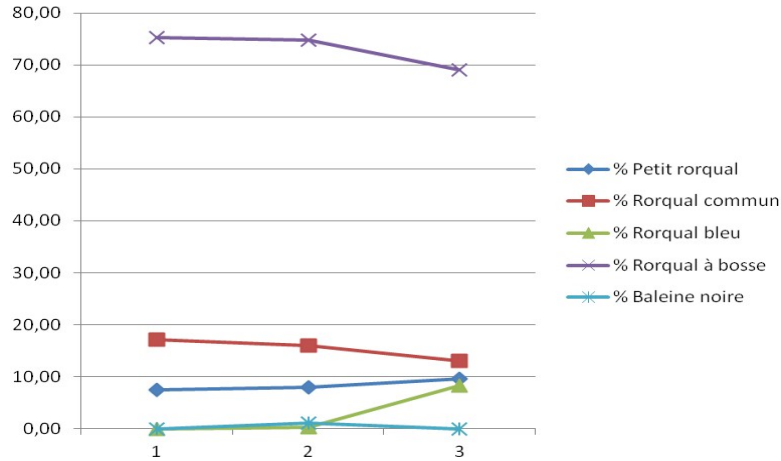


Figure 5 : Proportion du temps (%) d’observation alloué aux différentes espèces de cétacés (rorquals et baleine noire) dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne selon les périodes du suivi 2016.

OBSERVATIONS DE PHOQUES

Les observations de phoques ont été réparties quasi équitablement entre les deux espèces que sont le phoque gris et le phoque commun. En effet, tel qu’illustré à la Figure 6, les phoques gris (à l’eau et échoué sur les rochers) ont compilé 51 % des observations de phoques alors que ce pourcentage se situe à 49 % pour le phoque commun. Malgré le fait que les phoques gris sont très nombreux dans le Saint-Laurent, on retrouve l’échouerie de phoques communs de Petit Gaspé dans le parc national de Forillon, ce qui explique une bonne proportion de phoques communs à l’eau et une plus grande proportion de phoques communs échoués que de phoque gris (Figure 6). Consultez la Carte 3 pour visualiser la répartition des observations de phoques réalisées lors de la saison de suivi 2016.

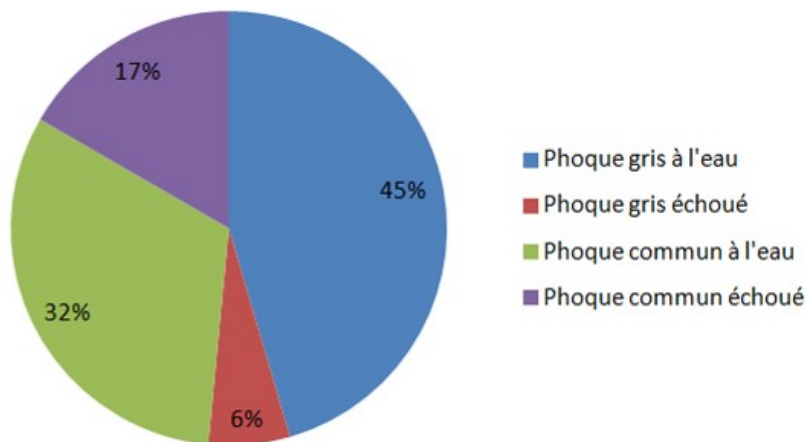


Figure 6. Proportion du temps (%) d’observation alloué aux différentes espèces de phoques dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2016.

La Figure 7 montre qu'au début de la saison estivale (période 1), on retrouve plus de phoques communs que de phoques gris, particulièrement des phoques communs échoués puisqu'il s'agit de la période de la mise bas chez cette espèce. Au milieu de l'été (période 2), on retrouve autant de phoque gris que de phoques communs à l'eau. Quant à la fin de l'été (période 3), on remarque que globalement, les phoques gris sont plus nombreux que les phoques communs (Figure 7).

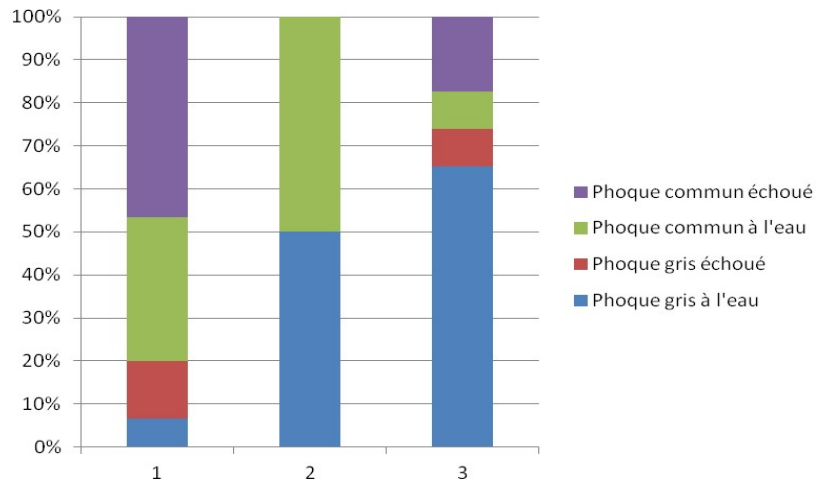


Figure 7. Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de phoques dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne selon les périodes de la saison de suivi 2016.



COMPOSITION DE LA FLOTTE

La Figure 8 illustre la composition de la flotte présente selon les activités effectuées par les excursionnistes dans le secteur de la péninsule gaspésienne. Lors des déplacements et des activités d'observation de cétacés, les excursionnistes croisent tous les types d'embarcations à des pourcentages plus ou moins importants. Majoritairement, ce sont des bateaux dédiés aux activités d'observation en mer, soit des moyens bateaux (entre 13 et 50 passagers) et des grands bateaux (51 passagers et plus). À plus faible pourcentage, on retrouve également des plaisanciers, des petits bateaux (12 passagers et moins de type Zodiac) et quelques kayaks qui sont présents lorsque les activités d'observation de cétacés se font près de la baie de Gaspé. Lors de l'observation de phoques et d'oiseaux, les excursionnistes opérant un moyen bateau (13 à 50 passagers) sont souvent seuls.

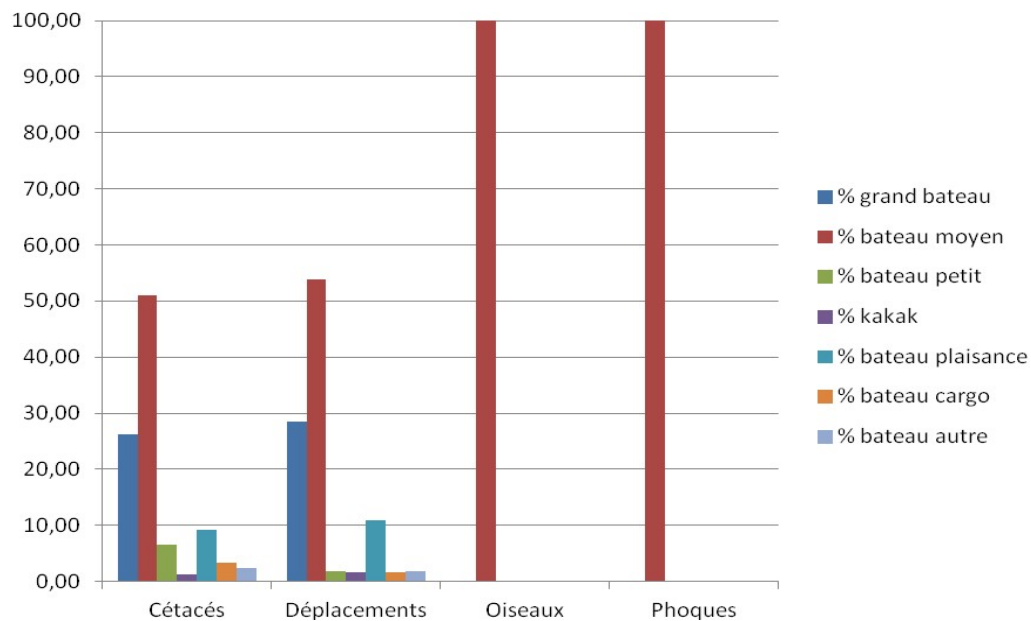
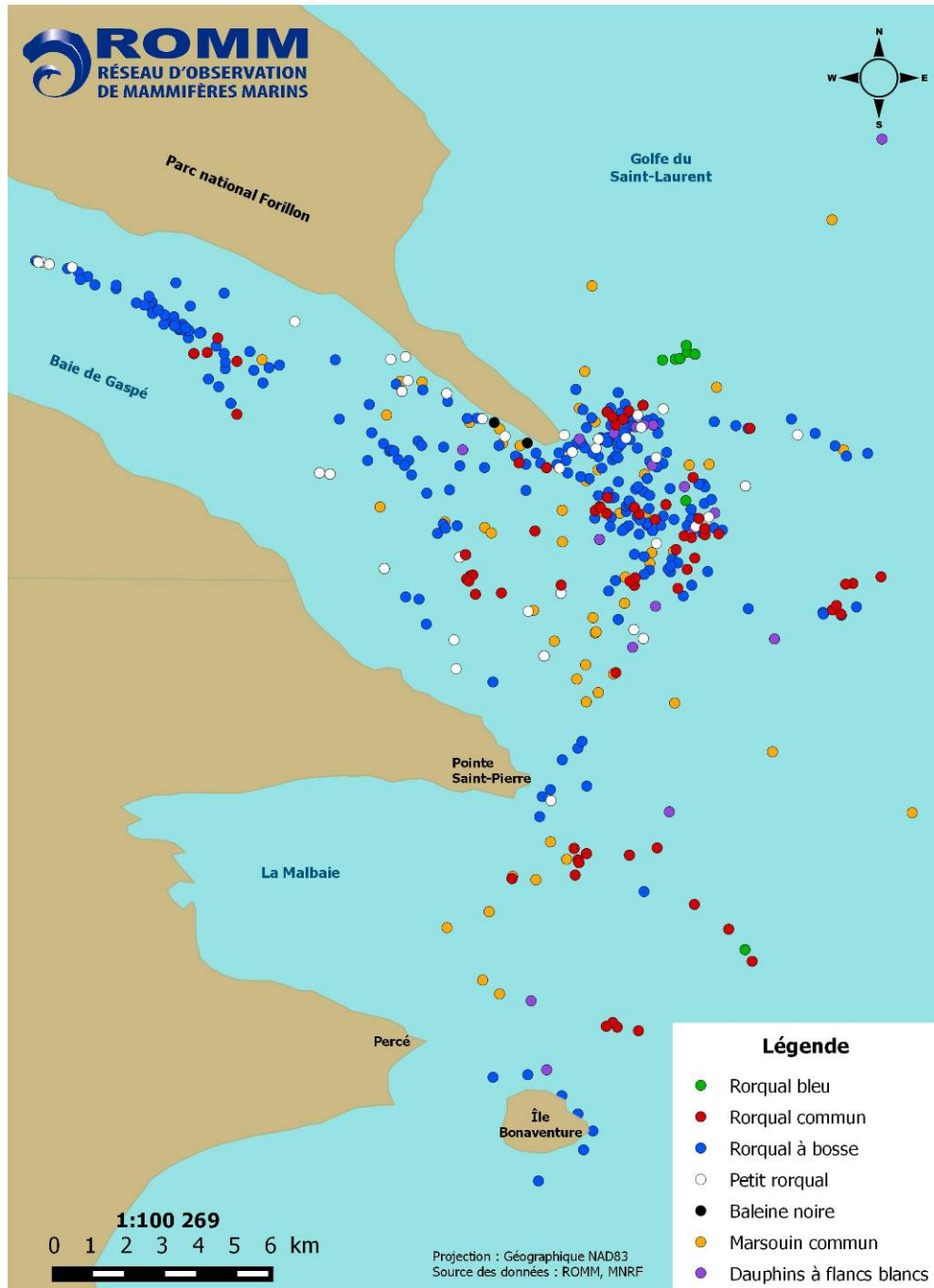


Figure 8. Composition de la flotte en fonction des activités des excursionnistes dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2016.



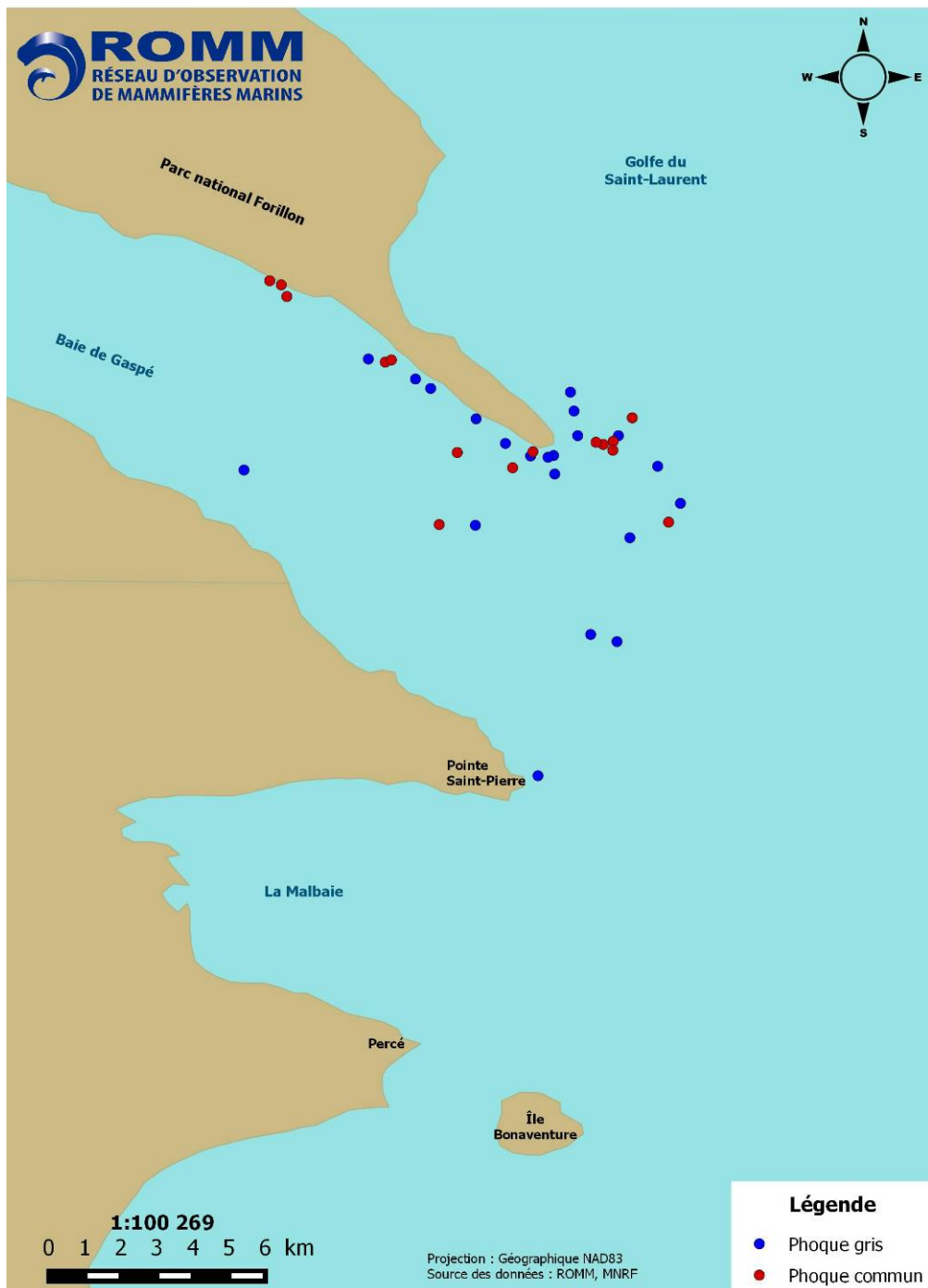
3.5 Cartographie

La Carte 2 présente les observations de cétacés qui ont été faites durant la saison de suivi 2016. La majorité des rorquals ont été observés au large de la péninsule de Forillon. Plusieurs observations de rorqual à bosse et quelques rorquals communs ont été faites dans la baie de Gaspé cette année. En ce qui concerne les cétacés à dents, des petits groupes de marsouins communs et de dauphins à flancs blancs ont été vus sur le territoire à l'étude.



Carte 2. Distribution des observations de cétacés dans un rayon de 2 000 mètres à partir des bateaux d'excursions en partance de Grande-Grave (Forillon) et de Percé du 27 juin au 1^{er} septembre 2016.

La Carte 3 présente les observations de phoques qui ont été faites durant la saison de suivi 2016. La majorité des observations ont été faites près de la péninsule de Forillon et dans la baie de Gaspé. Il est à noter que l'échouerie de Petit Gaspé dans le parc national Forillon est un endroit de prédilection pour la mise bas du phoque commun en période estivale.



Carte 3. Distribution des observations de phoques dans un rayon de 2 000 mètres à partir des bateaux d'excursions en partance de Grande-Grave (Forillon) et de Percé du 27 juin au 1^{er} septembre 2016.

4. Résultats du suivi 2016 en partance de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent

4.1 Méthodologie

4.1.1 Aire d'étude

L'aire d'activité couverte par les compagnies d'activités d'observation en partance de la rive sud de l'estuaire a été utilisée comme aire d'étude. Elle correspond à l'aire marine comprise entre les municipalités de Rivière-du-Loup et de L'Isle-Verte sur la rive sud et entre Tadoussac et les Grandes-Bergeronnes sur la rive nord (Carte 4).



Carte 4. Localisation de l'aire d'étude des activités d'observation en partance de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent

Afin de faciliter l'interprétation des résultats, l'aire d'étude a été divisée en deux secteurs d'activité, soit :

1. le secteur de la rive sud, qui correspond au secteur compris entre Rivière-du-Loup et L'Isle-Verte et les îles environnantes;
2. le secteur de la rive nord, qui correspond au secteur du parc marin du Saguenay – Saint-Laurent.

En raison de leurs particularités au niveau des observations, chacun des secteurs sera détaillé dans les prochaines sections. De plus, les pourvoyeurs d'activités d'observation en mer seront présentés individuellement en fonction de leur secteur d'activités.

4.1.2 Période d'échantillonnage

La période d'échantillonnage du suivi 2016 s'est étendue sur 12 semaines consécutives, soit du 19 juin au 8 septembre inclusivement. À des fins d'analyses, la période d'échantillonnage a été subdivisée en trois périodes :

- ✓ Période 1 : Du 19 juin au 16 juillet 2016
- ✓ Période 2 : Du 17 juillet au 19 août 2016
- ✓ Période 3 : Du 20 août au 8 septembre 2016

L'horaire d'échantillonnage a été de cinq journées par semaine, choisies de manière à répartir équitablement les sorties en mer entre les sept jours de la semaine et les techniciens du ROMM. Les excursions ont été échantillonnées à différents moments de la journée afin d'obtenir un meilleur portrait des activités d'observation en mer selon les différentes plages horaires des compagnies.

L'équipe du ROMM responsable d'effectuer la deuxième saison de suivi était constituée de Cloé Rousseau, Rosalie Bergeron et Aliona Theader. Elles ont été formées au projet en début de saison par le ROMM, avec la collaboration du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent. La supervision a été assurée par Sonia Giroux, biologiste chargée de projet.

4.1.3 Protocole d'échantillonnage

Afin de permettre l'uniformisation et la compatibilité des bases de données conjointes des organismes de recherche, les protocoles utilisés par le ROMM ont été harmonisés avec ceux employés par le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Ainsi, ce sont quatre protocoles d'échantillonnage qui ont été utilisés à chaque excursion, soit le trajet de l'excursion (tracé), les blocs d'observation instantanés (BOI) réalisés aux 10 minutes, les dénombrements systématiques (DS) et les observations exceptionnelles (ObsEx). La base de données complète, le protocole intégral de prise de données, de même que les rapports et les bases de données des années précédentes sont disponibles **sur demande en écrivant à info@romm.ca**.



Suivi des activités d'observation en mer en partance de Rivière-du-Loup © ROMM

4.2 Présentation de la rive sud et de la rive nord de l'estuaire

Le secteur de la **rive sud** de l'estuaire correspond à la bande côtière située entre les municipalités de Rivière-du-Loup et de L'Isle-Verte. Il s'étend au nord jusqu'au milieu de l'estuaire, soit jusqu'à l'île aux Lièvres. Le secteur se démarque par ses nombreux îles et îlots favorisant la présence de phoques communs et de phoques gris. Plusieurs d'entre elles accueillent d'importantes colonies d'oiseaux marins. Ce secteur correspond à une partie de l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent. En période estivale, on y retrouve de grands troupeaux de femelles accompagnées de leurs petits. Le secteur est principalement utilisé par les compagnies offrant des excursions aux îles pour l'observation ciblée d'oiseaux, de phoques et des phares. Les cétacés présents sont les petits rorquals et les bélugas. Ces derniers ne sont toutefois pas recherchés pour l'observation puisqu'ils sont omniprésents sur le territoire. Les excursionnistes les observent sur leur passage puis continuent leur route vers leur objectif de croisière. Lors de certaines saisons, il est possible de voir des rassemblements de grands rorquals au large de l'île Verte, dans le chenal du nord possédant une profondeur d'une centaine de mètres par endroits.

Le secteur de la **rive nord** de l'estuaire correspond à la bande côtière située entre les municipalités de Tadoussac et des Grandes-Bergeronnes. Il s'étend au sud jusqu'au milieu de l'estuaire, soit jusqu'à la hauteur de l'île aux Lièvres. Le secteur se démarque par la présence du chenal Laurentien, ce canyon sous-marin profond de plusieurs centaines de mètres qui s'ouvre dans l'océan Atlantique. À la tête du chenal se dresse le phare du haut-fond Prince, célèbre en raison de sa structure et de son histoire. Les mammifères marins présents sont diversifiés et nombreux et on note également la présence d'une faune marine variée. Tous profitent de l'abondance de nourriture qui s'accumule à la tête du chenal. Ce secteur correspond aussi à une partie de l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent.

Le secteur de la rive nord de l'estuaire est principalement utilisé par les compagnies offrant des excursions aux baleines. Il est inclus dans le territoire du parc marin du Saguenay – Saint-Laurent, une aire marine protégée où les activités d'observation en mer sont réglementées.

Les compagnies qui ont participé au suivi 2016 pour le secteur de la rive sud de l'estuaire

- ✓ **SOCIÉTÉ DUVETNOR** : Cette compagnie offre plusieurs sorties guidées en petit bateau pour découvrir les îles du Pot à l'Eau-de-Vie et son phare, de même que l'île aux Lièvres. Elle offre des excursions commentées qui permettent aux visiteurs d'observer des phoques gris et des phoques communs à l'eau ou sur leur échouerie et de faire l'observation des colonies d'oiseaux marins qui y nichent.
- ✓ **CROISIÈRES AML** : Cette compagnie offre des sorties guidées à bord du *AML Levant*, un grand navire de 493 passagers utilisé depuis 2015. L'objectif des sorties en mer est de traverser le secteur de la rive sud pour se rendre dans le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent afin d'y faire l'observation de grands cétacés. Au retour, selon le déroulement de la croisière, les observations se concentrent parfois sur les petits rorquals qui s'alimentent dans le secteur de l'île Rouge ou de l'île Verte, et sur l'observation des phares, des îles et des paysages.

4.3 Les faits saillants de la saison 2016

La saison estivale 2016 est la troisième année de suivi effectué par le ROMM dans le secteur de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. La Société Duvetnor et les Croisières AML, dont les ports d'attache sont situés au quai de Rivière-du-Loup, ont une fois de plus participé au projet. Tout comme l'an dernier, les excursions avec Duvetnor se sont concentrées sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent, en direction des îles du Pot à l'Eau-de-Vie. Quant aux excursions avec les Croisières AML, elles se sont déroulées à bord du *AML Levant*, un gros navire performant ayant une capacité de 493 passagers utilisé depuis 2015. Au total, ce sont 107 sorties qui ont été effectuées sur 110 prévues, équivalent à 97,27 % de l'objectif initial. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne des trois dernières années (93,6 %).

En ce qui concerne les actions d'intendance dans le secteur de Rivière-du-Loup, le ROMM a participé pour une seconde année consécutive à la campagne de sensibilisation initiée par Pêches et Océans Canada qui s'adresse aux plaisanciers fréquentant la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent sur les bonnes pratiques à adopter en présence de bélugas. Réalisée en collaboration avec le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL), le Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM) et le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), cette seconde phase voulait coordonner les actions de ces partenaires qui effectuent déjà des activités de sensibilisation sur leur territoire respectif, en plus d'uniformiser le message à transmettre aux plaisanciers. De plus, par le biais de l'offre de capsules éducatives à des endroits stratégiques de Rivière-du-Loup, les techniciens et les guides-interprètes du ROMM ont diffusé 149 capsules éducatives sur les enjeux qui touchent la population de bélugas du Saint-Laurent, et ce, pour une troisième saison consécutive.

LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DE LA SAISON 2016

Les points forts de la saison 2016 en termes d'observations ont été :

- ✓ Les espèces qui ont été les plus ciblées par les croisiéristes pour l'observation ont été le rorqual commun et le petit rorqual sur la rive nord, alors que les oiseaux marins et le petit rorqual ont été celles les plus ciblées sur la rive sud.
- ✓ En 2016, des grands rorquals (rorquals communs et à bosse) ont été vus dans le chenal du nord, au large de l'île Verte. Ce secteur fait partie de la rive sud de l'estuaire dans les analyses du présent rapport (voir la Carte 5).
- ✓ En 2016, les bélugas n'ont pas été ciblés pour l'observation en présence des techniciens du ROMM. Les campagnes de sensibilisation sur l'état précaire du béluga et la réglementation effective interdisant l'approche de cette espèce dans le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent semblent porter fruits.

Les points faibles de la saison 2016 en termes d'observations ont été :

- ✓ Tout comme les dernières années, des plaisanciers à voile ou à moteur ont été vus à plusieurs reprises au cours de la saison estivale autour des îles de la rive sud de l'estuaire passer beaucoup de temps près des troupeaux de bélugas.
- ✓ Un béluga mort-né a été vu par une technicienne du ROMM le 17 août 2016. Le cas a été signalé au Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins (RQUMM).

LES OBSERVATIONS EXCEPTIONNELLES DE LA SAISON 2016

✓ **Fous de Bassan juvéniles** : Pour la troisième année consécutive, de nombreux fous de Bassan, incluant des juvéniles, ont été vus en alimentation dans le secteur de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent ainsi que dans le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent. Les données récoltées laissent supposer qu'il y aurait peut-être de la reproduction de fous de Bassan dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent. Un suivi à long terme est nécessaire pour valider cette information.

4.4 Analyse des résultats

ACTIVITÉS

Le temps passé sur l'eau par les compagnies d'excursions en mer dans les deux secteurs est majoritairement occupé par les déplacements. En effet, pour le secteur de la rive nord, sur les trois heures et demie que dure l'excursion, un peu plus de deux heures sont consacrées au trajet aller-retour entre le port d'attache et les sites d'observation. Étant l'objectif de l'excursion, l'observation des cétacés vient en second lieu pour ce secteur et en très faible proportion, l'observation dirigée vers les phoques. En 2016, aucune activité d'observation n'a été dirigée vers les oiseaux ou les autres activités comme les phares, les îles et les paysages pour le secteur de la rive nord (Figure 9).

En ce qui concerne le secteur de la rive sud, outre le temps alloué aux déplacements, le temps a été consacré à l'interprétation des îles, des phares et des paysages en premier lieu, suivi de l'observation des cétacés et des oiseaux (Figure 9). En 2016, il n'y a pas eu de temps consacré à l'observation des phoques, ceux-ci étant plus concentrés près de l'île aux Lièvres ou sur des petites échoueries comme le rocher de Cacouna, le rocher Percé de Rivière-du-Loup ou encore, la pointe ouest de l'île Verte dans le secteur de la rive sud de l'estuaire.

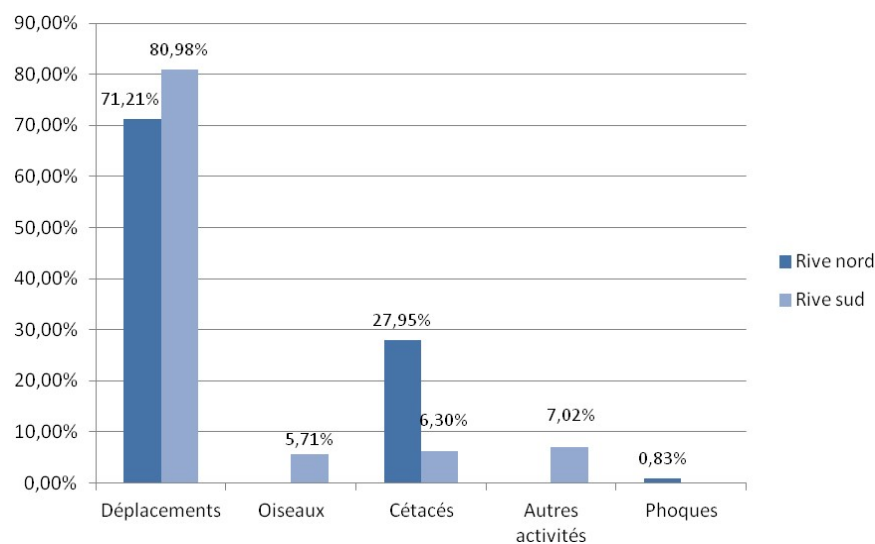


Figure 9. Proportion du temps (%) alloué aux différentes activités d'observation dirigée lors des sorties en mer selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) au cours de la saison de suivi 2016.

En ce qui concerne le secteur de la rive nord, on remarque que le temps alloué aux déplacements a diminué lors des deux dernières années pour se situer autour de 70 % en 2016 (Figure 10). Il est à noter qu'en 2014, le bateau utilisé par Croisières AML était un catamaran, le *Zéphir*, moins stable et puissant que le *AML Levant* utilisé lors des deux dernières années. Ainsi, en 2014, plus de temps a été consacré aux déplacements dans le secteur de la rive nord en comparaison avec les années de suivi 2015 et 2016. Quant au secteur de la rive sud, le temps alloué aux déplacements s'est situé autour de 80 % en 2015 et 2016. En effet, ce secteur est majoritairement utilisé comme lieu de transition, soit pour se rendre à l'île du Pot à L'Eau-de-Vie ou pour se rendre dans le parc marin, sur la rive nord du Saint-Laurent. L'observation des oiseaux, des phares, des îles et des paysages ainsi que des cétacés est une activité effectuée au passage. Très peu de temps est consacré à l'observation des phoques dont le pourcentage est souvent inférieur à 1 % (Figure 10). L'année 2014 diffère des deux autres années, toujours en raison du *Zéphir*, le catamaran moins performant des Croisières AML. Puisqu'il ne pouvait se rendre sur la rive nord à chaque croisière, les courants et les vents étant parfois trop puissants pour la force du navire, plusieurs excursions se sont déroulées autour de l'île Verte à observer les îles, les phares, les oiseaux et les cétacés du secteur (Figure 10).

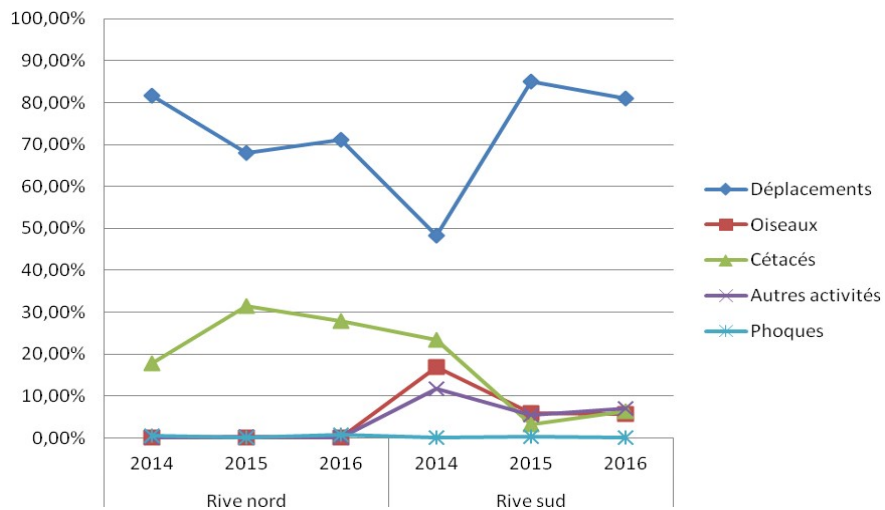


Figure 10. Corrélation entre les temps de déplacement et les temps d'observation dirigée vers les cétacés, les phoques, les oiseaux marins et autres centres d'intérêt selon les secteurs de l'estuaire au cours des années de suivi de 2014 à 2016.

OBSERVATIONS DIRIGÉES - SECTEUR DE LA RIVE SUD

En 2014 et 2015, les observations dirigées ont ciblé majoritairement les oiseaux marins, suivi du petit rorqual et du béluga (Figure 11). En ce qui concerne les observations dirigées vers le béluga, elles ont été plus nombreuses en 2014, toujours en raison de l'ancien navire des Croisières AML qui avait des difficultés à traverser l'estuaire pour se rendre sur la rive nord pour effectuer l'observation des grands cétacés. Il est à noter que les croisiéristes qui se rendent aux îles de la rive sud ou en direction de la rive nord de l'estuaire croisent régulièrement des bélugas et ils les observent au passage. Ce n'est toutefois pas une espèce qui est recherchée activement puisqu'elle est omniprésente sur le territoire. La majorité du temps, les croisiéristes ralentissent la vitesse de leur embarcation et continuent leur route en direction de leur objectif. De ce fait, aucune observation dirigée vers le béluga n'a été notée par les techniciens du ROMM en 2016. Tel que présenté à la Figure 11, des

observations dirigées vers le rorqual commun, suivi du rorqual à bosse et quelques une vers le marsouin commun ont été répertoriées dans le secteur de la rive sud de l'estuaire en 2016. En effet, lors de certaines saisons, des grands rorquals peuvent être observés au large de l'île Verte, dans le chenal du nord. Selon les conditions océanographiques (courant, marée, etc.), la nourriture s'y accumule et favorise la présence des grands rorquals dans ce secteur.

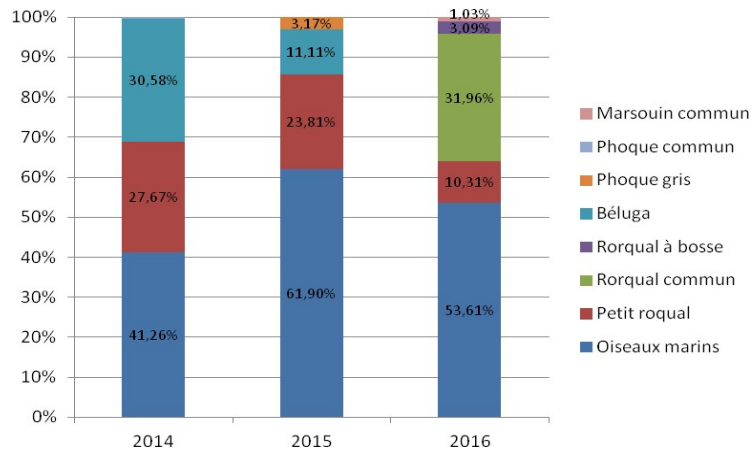


Figure 11. Proportion du temps (%) alloué aux observations dirigées selon les espèces lors des sorties en mer dans le secteur de la rive sud de l'estuaire selon la saison de suivi.

OBSERVATIONS DIRIGÉES - SECTEUR DE LA RIVE NORD

Tel qu'illustré à la Figure 12, ce sont les rorquals communs, suivis des petits rorquals, qui ont été majoritairement ciblés par les observations dirigées en 2015 et en 2016 alors que c'était le rorqual à bosse en 2014 pour le secteur de la rive nord de l'estuaire. Il n'y a pas eu d'observation dirigée vers les bélugas en 2016 pour les raisons énumérées précédemment. Le phoque gris est aussi une espèce ciblée à l'eau lorsqu'il se rassemble en grands troupeaux dans le chenal Laurentien. Aucun rorqual bleu n'a été ciblé par les techniciens lors de la saison de suivi 2015 et 2016 (Figure 12).

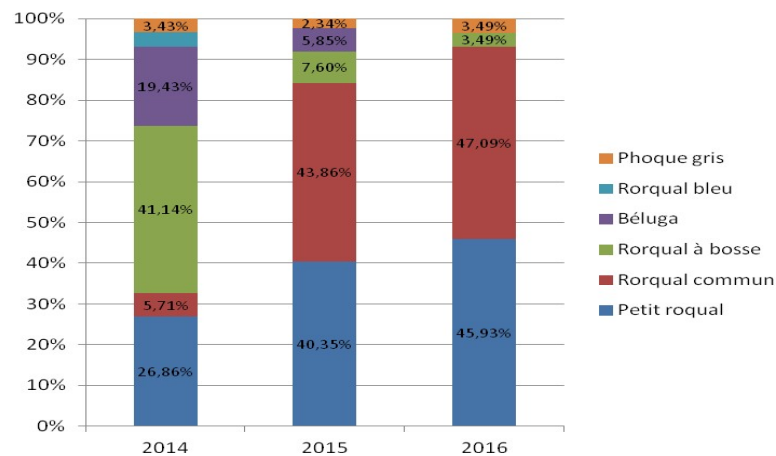


Figure 12. Proportion du temps (%) alloué aux observations dirigées selon les espèces lors des sorties en mer dans le secteur de la rive nord de l'estuaire selon la saison de suivi.

OBSERVATIONS DE CETACES

Dans le protocole de prise de données, les techniciens doivent noter, en plus des espèces ciblées, tous les mammifères marins présents dans un rayon de 2 000 mètres autour de l'observateur. Il est donc possible d'obtenir des proportions qui permettent de définir quelles ont été les espèces de rorquals les plus observées pour le secteur de la rive nord et de la rive sud de l'estuaire pour l'ensemble de la saison de suivi 2016 (Figure 13) et selon les périodes (Figure 14). Il est à noter que des groupes de marsouins communs ont été vus sur la rive sud et la rive nord de l'estuaire. Seule une observation dirigée vers les marsouins communs a été notée en août 2016. Consultez la Carte 5 pour visualiser la répartition des observations de cétacés réalisées lors de la saison de suivi 2016.

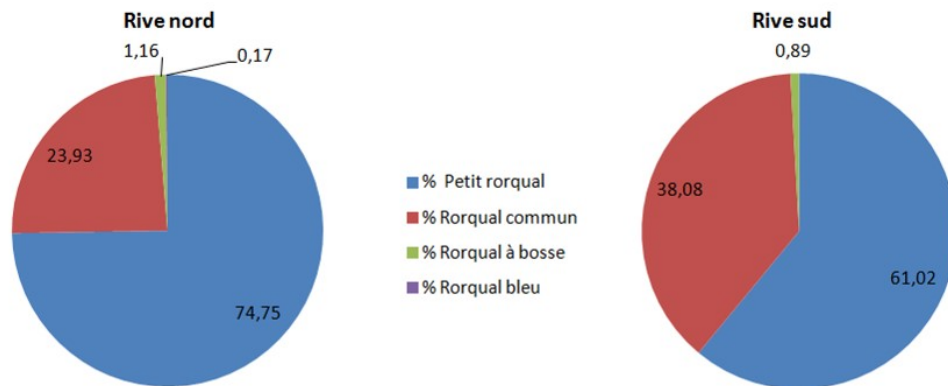


Figure 13. Proportion (%) des espèces de rorquals observés à 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors de la saison de suivi 2016.

Tel que présenté à la Figure 14, pour le secteur de la rive nord, le petit rorqual et le rorqual commun ont été les espèces les plus vues en début de saison (période 1), alors que seul le petit rorqual a été vu dans le secteur de la rive sud. Lors de la deuxième période, les observations de rorquals communs ont diminué sur la rive nord alors qu'elles ont atteint leur apogée sur la rive sud. En fin de saison (période 3), le rorqual à bosse a été observé sur la rive nord, et à quelques reprises sur la rive sud. Finalement, le rorqual bleu a été observé quelques fois par les techniciens du ROMM sur la rive nord à la période 3, soit en fin de saison (Figure 14).

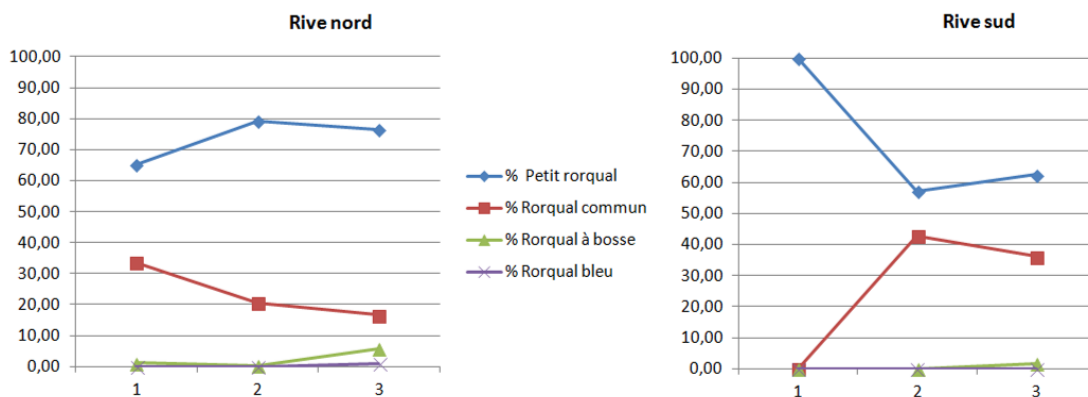


Figure 14. Proportion (%) des espèces de rorquals observés à 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) et les périodes lors de la saison de suivi 2016.

OBSERVATIONS DE PHOQUES

Même si les phoques sont peu recherchés pour l'observation dirigée, leur présence sur le territoire a été notée par les techniciens du ROMM présents à bord des embarcations. D'une année à l'autre, les phoques gris sont souvent observés seuls ou en groupes de 2 à 10 individus sur la rive nord de l'estuaire (Figure 15). Parfois, de plus grands groupes sont observés. C'est souvent dans ces moments que l'observation dirigée vers les phoques se produit. En effet, voir un groupe de plus de 50 individus est assez impressionnant, comme on peut le constater sur l'image ci-dessous. En ce qui concerne l'observation de phoque gris sur la rive nord de l'estuaire, l'année 2016 est marquée par la présence d'un plus grand nombre de groupes de 26 à 50 individus et de 51 à 100 individus en comparaison aux années précédentes (Figure 15). Consultez la Carte 6 pour visualiser la répartition des observations de phoques gris réalisées lors de la saison de suivi 2016.

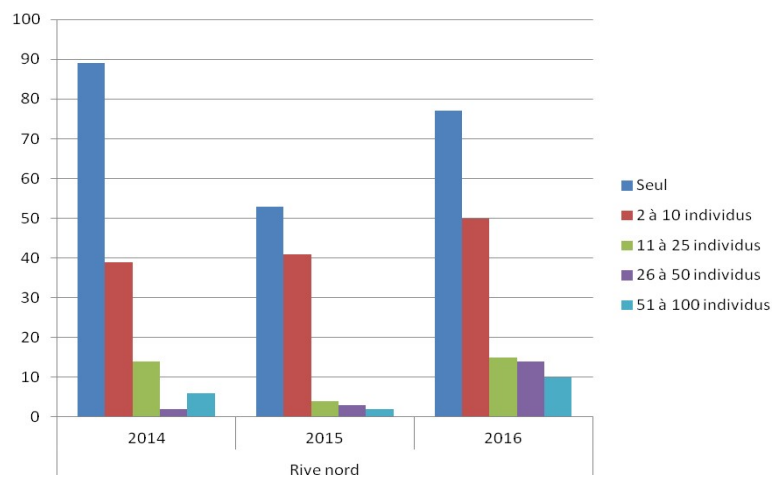


Figure 15. Fréquence des observations de phoques gris dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive nord de l'estuaire lors de la saison de suivi 2016.



Groupe de phoques gris sur la rive nord de l'estuaire © Pauline Garet, ROMM

En ce qui concerne l'observation de phoque gris sur la rive sud de l'estuaire, les individus sont souvent observés seuls ou en petits groupes de 2 à 10 individus (Figure 16). L'année 2016 est marquée par la présence d'un plus grand nombre de groupes de 11 à 25 individus en comparaison aux années précédentes. Comme il est possible d'observer à la Carte 6, de nombreuses observations ont eu lieu au large de l'île Verte, où la présence de grands rorquals a également été notée. Tel qu'expliqué précédemment, les conditions océanographiques (courant, marée, etc.) favorisent parfois l'accumulation de nourriture dans le chenal du nord, un chenal profond au large de l'île Verte, favorisant ainsi la présence de nombreux mammifères marins.

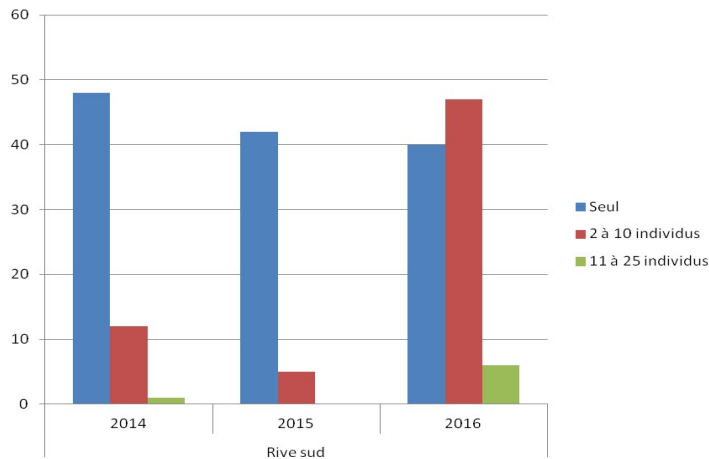


Figure 16. Fréquence des observations de phoques gris dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive sud de l'estuaire lors de la saison de suivi 2016.

Que ce soit sur la rive sud ou la rive nord de l'estuaire, les phoques communs sont souvent aperçus seuls ou en petits groupes de 2 à 10 individus (Figure 17). L'année 2016 se démarque pour le plus grand nombre d'observations de phoques communs en comparaison avec les années précédentes, et ce, particulièrement pour le secteur de la rive sud (Figure 17). Consultez la Carte 6 pour visualiser la répartition des observations de phoques communs réalisées lors de la saison de suivi 2016.

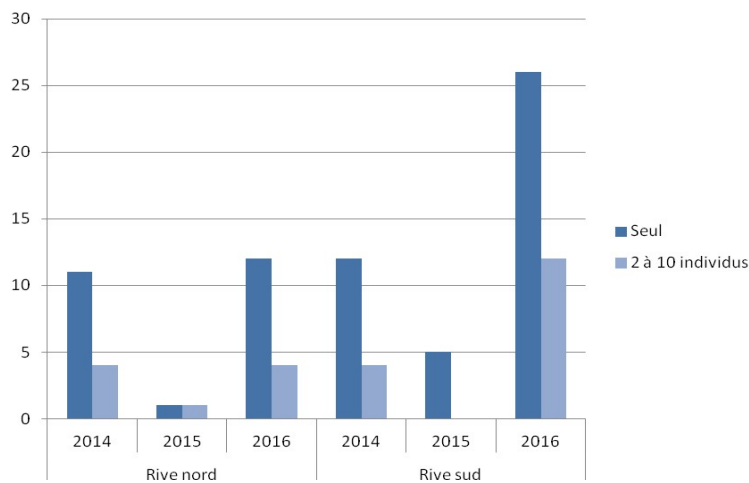


Figure 17. Fréquence des observations de phoques communs dans un rayon de 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors de la saison de suivi 2016 .

COMPOSITION DE LA FLOTTE DE BATEAUX

La Figure 18 présente la composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres selon les activités effectuées dans le secteur de la rive nord de l'estuaire. On remarque que les moyens, de même que les petits et les grands bateaux d'excursion, sont bien présents lors de l'observation dirigée vers les cétacés. En effet, dans le secteur de la rive nord couvert par la présente étude, les excursions aux baleines sont très diversifiées en termes de nombre de compagnies et de tailles de bateaux. La présence de plaisanciers se remarque également lors de cette activité. Lors des déplacements, les grands et les moyens bateaux sont bien présents, de même que les petits bateaux et les plaisanciers. Les cargos et les bateaux autres (ex. : traversiers, garde côtière, bateaux de pêche et de recherche) sont surtout présents lors des activités de déplacements et d'observation de cétacés. Finalement, tous les types de bateaux d'excursion (petits, moyens et grands), de même que les plaisanciers, sont présents lors des activités d'observation dirigées vers les phoques. En effet, les grands groupes de phoques gris ciblés lors des observations dirigées sont impressionnants.

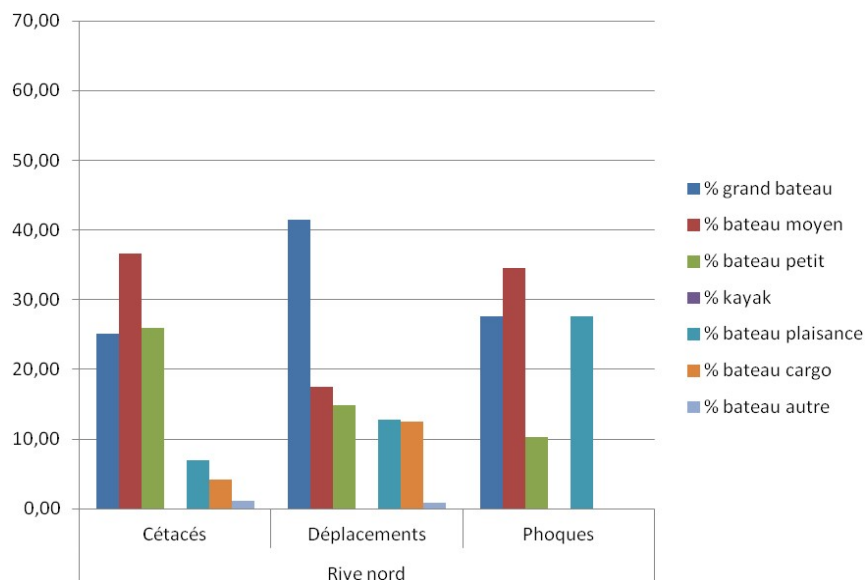


Figure 18. Composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive nord de l'estuaire selon les activités lors du suivi 2016.

La Figure 19 présente la composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres selon les activités effectuées dans le secteur de la rive sud de l'estuaire. Les petits bateaux et les plaisanciers, soit les croisiéristes de 12 passagers et moins, sont à leur valeur maximale lors des activités d'observation d'oiseaux et des activités autres (observation des phares, des îles et des paysages). Lors de l'observation dirigée vers les cétacés, les moyens, suivis des petits et des grands bateaux d'excursions sont bien présents. En terminant, lors des déplacements, tous les types de bateaux sont représentés selon différentes proportions (Figure 19). Il est à noter que les kayaks ont été répertoriés dans le secteur de la rive sud lors des déplacements, mais ils représentent une faible proportion de la flotte (inférieures à 1 %).

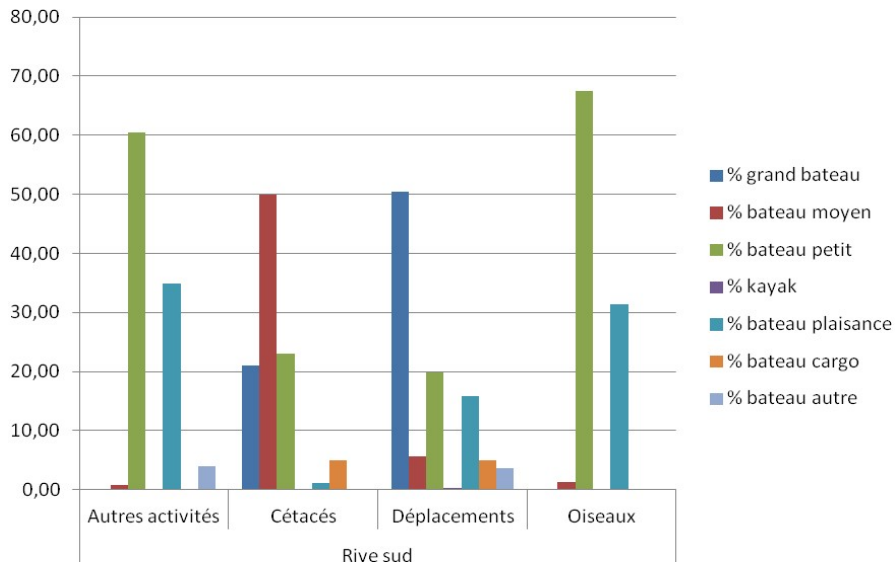


Figure 19. Composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive sud de l'estuaire selon les activités lors du suivi 2016

Des zones de protection marine envisagées dans le Saint-Laurent

Dans le but d'atteindre les objectifs internationaux de la Convention sur la diversité biologique, les gouvernements provincial et le fédéral désirent protéger 10 % de son territoire marin d'ici 2020. Le Québec compte à ce jour deux aires marines protégées : le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et la réserve aquatique projetée de Manicouagan. Ces



deux zones totalisent une superficie de 2 000 km², soit un peu plus de 1 % du territoire marin. Dans le cadre de la phase 2011-2016 du Plan d'action Saint-Laurent (PASL), les deux paliers de gouvernement ont réitéré leur engagement à protéger les zones côtières et la biodiversité marine de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent par la création d'aires marines protégées. Ils ont travaillé à l'élaboration de deux projets d'aire marine, une aux îles-de-la-Madeleine et l'autre au banc des Américains, en Gaspésie. De plus, ils ont récemment repris les discussions sur la mise en œuvre de mesures de conservation dans l'estuaire du Saint-Laurent, notamment pour protéger l'habitat du béluga du Saint-Laurent. La mise en place d'une aire marine protégée repose entre autres sur la qualité des consultations. À cet effet, le ROMM a obtenu le mandat confié par Pêches et Océans Canada (MPO) en 2015 de recueillir l'opinion des acteurs de l'industrie d'observation en mer (AOM) concernant la création d'une aire marine protégée en Gaspésie. Un rapport a été rédigé à cette fin.

4.5 Résultats relatifs au béluga du Saint-Laurent

Une attention particulière a été portée au béluga du Saint-Laurent lors de la collecte de données puisqu'ils sont très présents sur le territoire, autant sur le rive sud que la rive nord de l'estuaire. La Figure 20 présente les données recueillies dans un rayon de 2 000 mètres. On remarque que dans la majorité des observations, les bélugas étaient observés en groupe de 2 à 10 individus. Des groupes de 11 à 25 individus et des animaux seuls ont également été vus, mais à moindres reprises. En 2016, plus de groupes de bélugas ont été vus sur la rive sud que sur la rive nord.

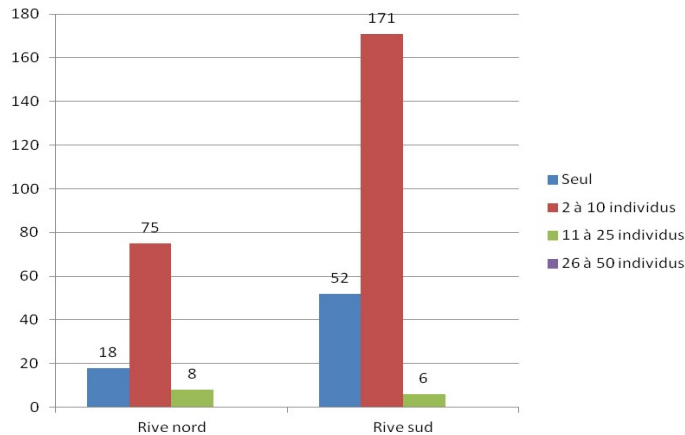


Figure 20. Fréquence des observations de groupes de bélugas dans un rayon de 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors de la saison de suivi 2016.

La Figure 21 montre que les proportions des groupes de bélugas observés d'une rive à l'autre sont similaires pour 2015 et 2016. En effet, autour de 68-69 % des groupes ont été observés sur la rive sud contre 31-32 % sur la rive nord pour les années 2015 et 2016. En 2014, les proportions étaient réparties quasi équitablement pour les deux secteurs (rive nord : 52,83 % ; rive sud : 47,17 %).

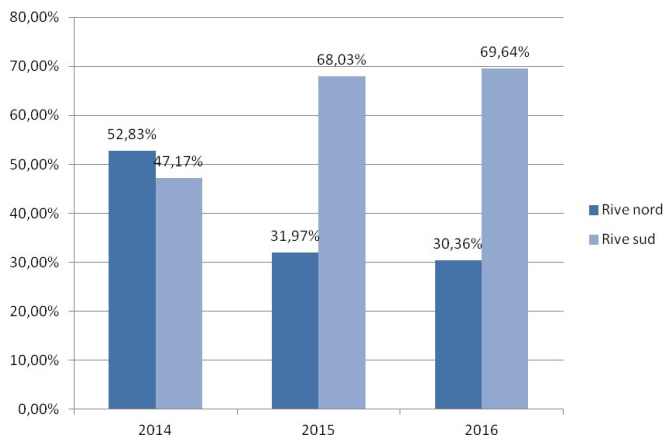
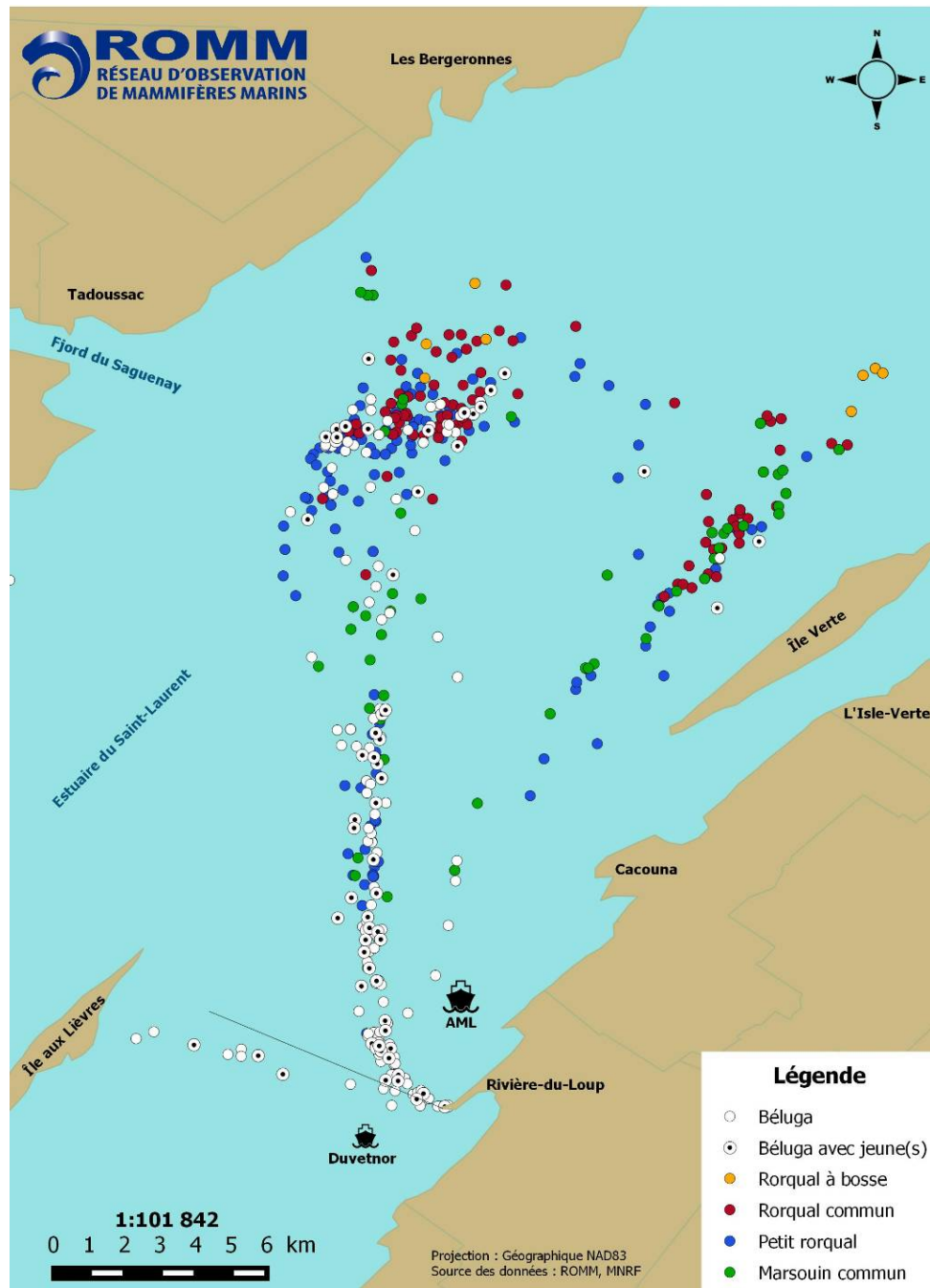


Figure 21. Proportion (%) des groupes de bélugas observés à 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) et les années de suivi.

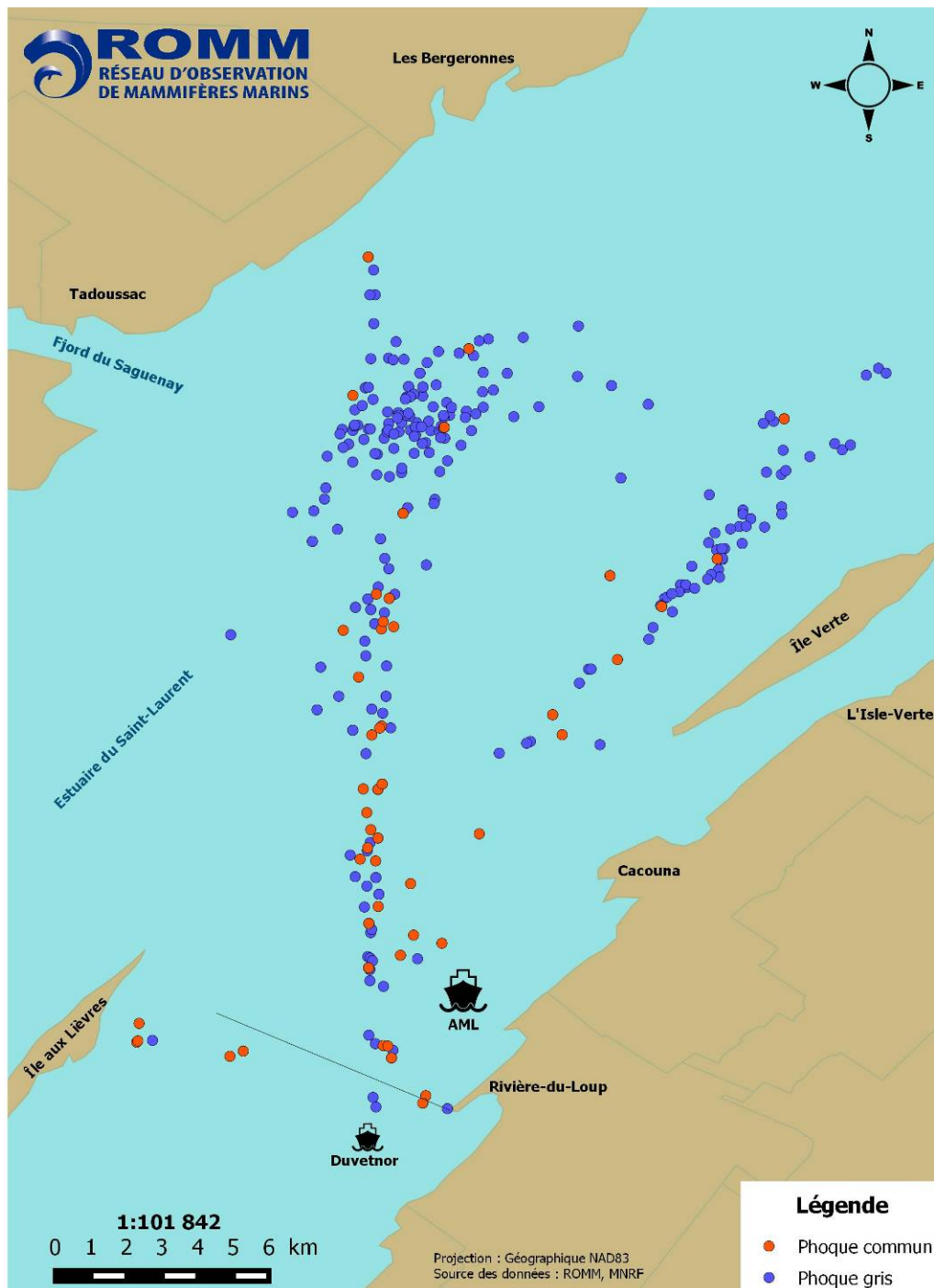
4.6 Cartographie

La Carte 5 illustre que les petits rorquals et les marsouins communs sont présents partout sur le territoire. Les rorquals communs et les rorquals à bosse sont observés surtout sur la rive nord mais cette année, des individus ont été observés à plusieurs reprises au large de l'île Verte, sur la rive sud. Finalement, les bélugas accompagnés de jeunes individus sont très présents sur la rive sud, entre Rivière-du-Loup et Cacouna, de même que dans le parc marin du Saguenay - Saint-Laurent.



Carte 5. Distribution des observations de mammifères marins réalisées du 21 juin au 6 septembre 2016 à partir des différentes plateformes d'excursions au départ de la rive sud de l'estuaire.

La Carte 6 illustre que les phoques gris sont présents partout sur le territoire. Plusieurs observations de phoques gris ont été faites au large de l'île Verte, là où les grands rorquals ont également été vus en 2016. Quant aux phoques communs, ils se retrouvent plus près de la rive sud et de l'île Verte.



Carte 6. Distribution des observations de mammifères marins réalisées du 21 juin au 6 septembre 2016 à partir des différentes plateformes d'excursions au départ de la rive sud de l'estuaire

8. Conclusion

Globalement, la saison 2016 a été une saison très fructueuse en ce qui concerne la prise de données. Tout d'abord, l'ajustement effectué en Gaspésie a permis, en plus de réduire les coûts du projet, d'augmenter les données sur les cétacés de ce secteur. Le suivi en Gaspésie est d'autant plus important puisque Pêches et Océans Canada envisage d'établir une zone de protection marine (ZPM) au site d'intérêt du banc des Américains, endroit faisant partie du territoire occupé par les croisiéristes pour l'observation des cétacés. Par ailleurs, à la suite d'un mandat confié par Pêches et Océans Canada au ROMM à l'automne 2015, les données récoltées de 2006 à 2015 en Gaspésie ont servi pour établir le portrait de la fréquentation des mammifères marins au site d'intérêt.

Le suivi 2016 au niveau de la péninsule gaspésienne a révélé que les rorquals à bosse ont été très présents et en grand nombre tout au long de la saison d'observation. Les observations dirigées vers cette espèce ont même dépassé le pourcentage record atteint en 2015. Les rorquals communs et les petits rorquals ont également fait partie des espèces les plus présentes et les plus ciblées après le rorqual à bosse. La baleine noire de l'Atlantique Nord a aussi été présente sur le territoire, mais en plus faible proportion en comparaison avec 2015. Les techniciens ont également fait quelques observations de rorquals bleus lors de la saison de suivi 2016.

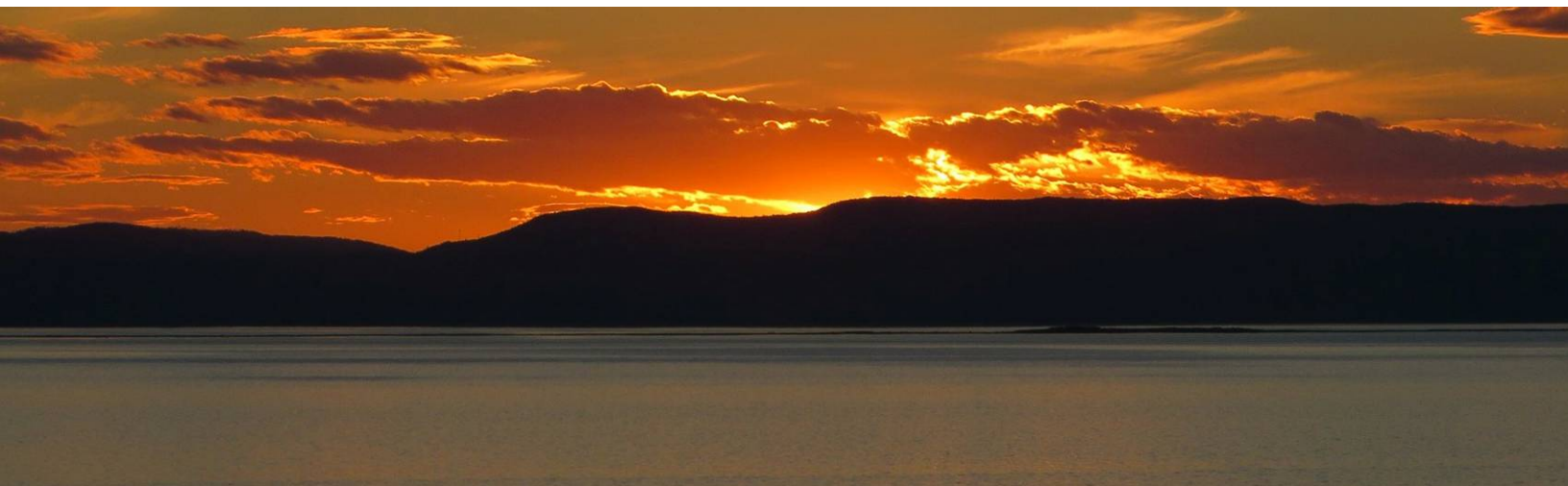
En ce qui concerne le suivi 2016 en partance de la rive sud de l'estuaire, ce sont les rorquals communs qui ont été très présents et qui ont été le plus ciblés par les croisiéristes une fois rendus dans le secteur de la rive nord de l'estuaire. Quant au secteur de la rive sud, ce sont les oiseaux marins, suivis des rorquals communs qui ont été les plus ciblés. En effet, des rorquals communs et des rorquals à bosse ont été vus au large de l'île Verte, dans le chenal du nord. Selon les conditions océanographiques (courant, vent, marée) qui se produisent lors de certaines saisons, la nourriture s'y accumule, favorisant ainsi la présence de grands rorquals dans le secteur de la rive sud.

La caractérisation des AOM en partance de la rive sud de l'estuaire permet de dresser un portrait de ce type d'activités sur le territoire. Le secteur de la rive sud est majoritairement utilisé comme lieu de transition, soit pour se rendre à l'île du pot à L'Eau-de-Vie ou pour se rendre dans le parc marin, sur la rive nord du Saint-Laurent. L'observation des oiseaux, des phares, des îles et des paysages ainsi que des cétacés sont des activités effectuées au passage. Lors des deux dernières années, près de 80 % du temps a été consacré aux déplacements. Le béluga est omniprésent sur le territoire de la rive sud et des juvéniles sont présents dans de nombreuses observations. Les croisiéristes les rencontrent régulièrement sur leur chemin, mais ils sont très peu ciblés pour l'observation. Lorsqu'ils en croisent, ils ralentissent leur vitesse et continuent en direction de leur objectif de croisière. Les capitaines sont de plus en plus sensibilisés à l'état précaire de la population du béluga et ils les observent au passage, sans trop s'attarder. En 2016, aucune observation dirigée vers cette espèce n'a été notée par les techniciens du ROMM.

La présence des techniciens du ROMM est très profitable pour tout ce qui entoure les actions d'intendance concernant le béluga du Saint-Laurent. En effet, pour une troisième saison consécutive, les techniciens ont offert des capsules d'interprétation sur l'état précaire du béluga dans le secteur de la marina et du quai de Rivière-du-Loup, là où se font les départs des croisiéristes et du traversier. Également, le ROMM a participé pour une seconde année à la campagne de sensibilisation destinée aux plaisanciers de Pêches et Océans Canada concernant les bonnes pratiques à adopter en présence de bélugas. En plus des techniciens qui embarquent à bord des bateaux d'excursions, le ROMM a des techniciens qui prennent des données sur le béluga à bord du traversier et à partir de sites d'observations terrestres basés à Cacouna et à Rivière-du-Loup. Les yeux de nos techniciens sont donc bien présents sur la rive sud. Une technicienne a même été témoin de la mise bas d'un béluga mort-né. Les différentes données récoltées sur le béluga du Saint-Laurent lors des dernières années ont même été intégrées en 2016 aux analyses de projets effectués par Pêches et Océans Canada en vertu de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi sur les espèces en péril*, et ce, particulièrement pour les projets se déroulant dans l'habitat essentiel du béluga.

Au fil du temps, le ROMM a su créer des liens de confiance avec l'industrie de l'observation en mer des différents secteurs. La mise en place de projets d'intendance, dont la poursuite du suivi des activités d'observation en mer et de la collaboration du ROMM avec le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent et Pêches et Océans Canada dans le but de protéger l'habitat essentiel du béluga, serait pertinente. De plus, le ROMM pourrait jouer un rôle important en caractérisant les activités d'observation en mer dans la ZPM du banc des Américains et au niveau des actions d'intendance. Il est à noter que les données récoltées par le ROMM sont mises à la disposition du public et aux chercheurs par le biais de l'Observatoire global du Saint-Laurent (www.ogsl.ca) ou en communiquant directement avec le ROMM. L'utilisation des données collectées par le ROMM au sein d'études ou de projets concernant l'habitat des mammifères marins, dont les espèces en péril, est à souhaiter.

Somme toute, l'équipe du ROMM est très satisfaite du déroulement de la saison de suivi 2016. Nous tenons à remercier les compagnies d'excursions en mer qui ont accepté de participer à cette troisième année de collecte de données ainsi que tous les partenaires du projet, de même que le Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada pour son appui financier qui permet la réalisation de ce projet d'intendance d'importance pour la conservation des mammifères marins.



Annexe 1. Bonnes pratiques d'observation de Pêches et Océans Canada

Tirées intégralement du site Internet suivant : <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/mammiferes-mammals/bonnespratiques-bestpractices-fra.asp>.

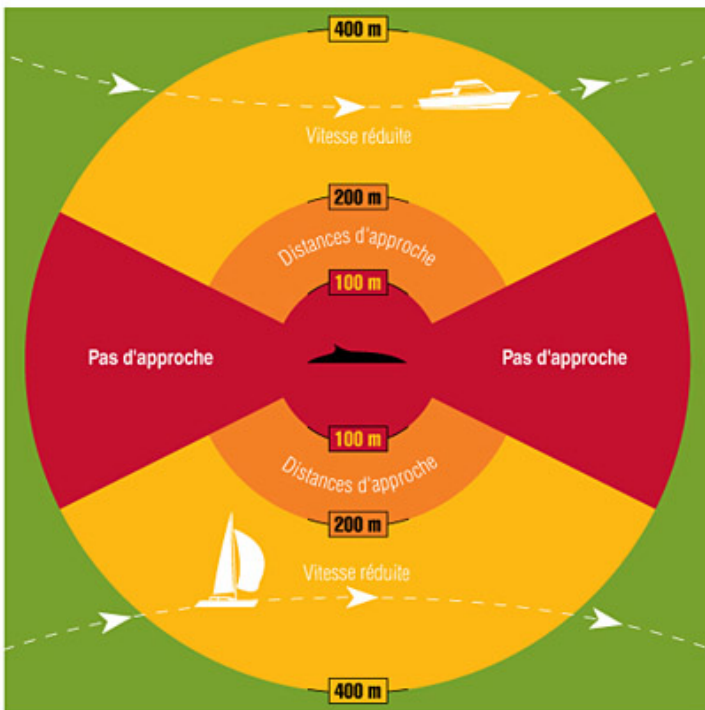
Bonnes pratiques générales pour l'observation des baleines:

- ✓ Informez-vous des règlements et des codes d'éthique en vigueur dans les territoires visités, car les dispositions qui leur sont associées peuvent être très restrictives.
- ✓ Évitez de vous approcher à moins de 100 m de toute baleine ou de vous placer sur son chemin.
- ✓ Si votre embarcation se trouve par inadvertance à moins de 100 m d'une baleine, arrêtez-vous ou gardez le bateau stationnaire et laissez passer l'animal.
- ✓ Ralentissez votre vitesse à l'approche des baleines. Évitez les changements brusques de vitesse et de direction.
- ✓ N'approchez pas un animal au repos (qui flotte à ou près de la surface sans bouger).
- ✓ Effectuez des approches en oblique (plutôt que de face, perpendiculairement ou par derrière) en conservant toujours une distance appropriée.
- ✓ Évitez de vous approcher d'une ou de plusieurs baleines lorsque plus de quatre bateaux sont déjà présents.
- ✓ Lorsque plusieurs bateaux sont présents, n'encerclez pas les animaux.
- ✓ Limitez votre temps d'observation à **30 minutes**. Vous minimiserez ainsi l'impact cumulatif des observations et donnerez une chance à d'autres personnes d'observer les mammifères marins.
- ✓ Ne nagez pas et ne plongez pas en compagnie des baleines et ne les nourrissez pas.
- ✓ N'approchez pas les mammifères marins à l'aide d'un aéronef.

Le règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent prescrit une distance de 200 m (exception faite des entreprises qui détiennent un permis pour l'observation, pour qui la limite est de 100 m). La même mesure est proposée pour la future zone de protection marine (ZPM) Estuaire du Saint-Laurent.

Les espèces en péril

Les espèces qui ont un statut en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP), particulièrement celles qui sont menacées ou en voie de disparition, doivent être protégées de façon particulière. On ne devrait pas les rechercher pour l'observation. Le béluga, le rorqual bleu et la baleine noire sont trois espèces qui détiennent actuellement ce statut et qui sont régulièrement ou occasionnellement rencontrées dans le Saint-Laurent.



- 100 m - Distance d'approche minimum
- 200 m - Distance d'approche dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent et la future ZPM Estuaire du Saint-Laurent

Si vous rencontrez l'une de ces espèces :

- ✓ Ralentissez en évitant les changements brusques de vitesse ou de direction.
- ✓ Contournez-les lentement et à distance.
- ✓ Ne les approchez pas. Respectez une distance de **400 m**.
- ✓ Si votre embarcation se trouve par inadvertance à moins de 400 m d'une baleine, arrêtez-vous ou gardez le bateau stationnaire et laissez passer l'animal.

Les dauphins et les marsouins

- ✓ Respectez les bonnes pratiques pour l'observation des baleines.
- ✓ Ne passez pas à travers un groupe de marsouins ou de dauphins.
- ✓ Si des dauphins ou des marsouins décident de nager dans votre vague d'étrave, réduisez votre vitesse progressivement et évitez les changements rapides de cap.

Observation des phoques sur les échoueries

Les lieux où les phoques s'attroupent hors de l'eau sont appelés des échoueries. Il peut s'agir d'îles, d'îlots et même de rochers (cayes) et de battures. Plusieurs de ces échoueries sont utilisées pour des activités essentielles à la survie des phoques, notamment la mise bas, l'allaitement et la mue.

Les comportements à adopter pour l'observation des phoques sur les échoueries sont les suivants :

- ✓ Ne débarquez pas sur ou à proximité des sites d'échouerie.
- ✓ Ralentissez votre vitesse à l'approche des échoueries. Évitez des changements brusques de vitesse et de direction.
- ✓ Respectez une distance raisonnable autant lors des observations en mer qu'à partir de la rive. En ce sens, éloignez-vous au moindre signe d'agitation chez les animaux. S'ils démontrent des signes de nervosité et commencent à plonger à l'eau, c'est que les phoques sont dérangés. Privilégiez l'usage de jumelles.
- ✓ Ne nagez pas et ne plongez pas en compagnie des phoques et ne les nourrissez pas.

Dans l'estuaire du Saint-Laurent, l'état de la population du phoque commun est inquiétant. Les échoueries y sont également en nombre limité et ne bénéficient actuellement d'aucune protection. Ainsi, dans les deux futures Zones de protection marines, en plus des mesures décrites ci-dessus, on recommande aux plaisanciers : « Le respect d'une distance de 200 m des échoueries en tout temps et de 400 m durant la période de mise bas et d'allaitement (15 mai au 15 juillet).

Mesures préconisées pour les jeunes phoques échoués sur les rives

Si vous découvrez un jeune phoque et qu'il paraît seul et en détresse, le MPO recommande les actions suivantes :

- ✓ Gardez vos distances. Sa mère n'est probablement pas loin.
- ✓ Ne tentez pas de le manipuler. C'est un animal sauvage. Il peut vous mordre et il y a possibilité de transmission de maladies infectieuses de la bête vers l'humain et vice-versa. La mère peut abandonner son petit s'il est associé à l'odeur ou à la présence humaine.
- ✓ Ne tentez pas de le remettre à l'eau. Les phoques passent normalement de grandes périodes hors de l'eau pour se reposer. Il ne faut pas les déranger.
- ✓ N'ignorez pas la situation. Si le jeune est blessé ou s'il semble malade (respiration bruyante, toux, écoulements nasaux), ou si vous découvrez un phoque mort, n'y touchez pas et signalez le au Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins (1-877-722-5346).

